

L'HÔPITAL ROYAL VICTORIA : HISTORIQUE, ENJEUX ET PERSPECTIVES



ÉTUDE DE CAS CODEX

Rosemarie Lalonde

dirigé par Michel Max Raynaud



OBSERVATOIRE IVANHOÉ CAMBRIDGE
DU DÉVELOPPEMENT URBAIN ET IMMOBILIER

Université 
de Montréal

Résumé

Ce travail traite du projet entourant la réaffectation de l'hôpital Royal Victoria. Le projet est vu sous son angle historique et patrimonial en amont et, par la suite il est vu sous un angle de perspective de projet et de réhabilitation en passant par les enjeux reliés au bâtiment. De plus, les aspects particuliers spécifiques de chacun des pavillons sont dressés. Toutes les parties prenantes importante qui ont participé au projet depuis le début du projet de changement d'usage seront présentées.

Cette recherche traitera des enjeux englobants le nouveau projet du déménagement du Royal Victoria auxquels le CUSM fait face en plus des perspectives face au projet du Nouveau Vic de McGill et de la Société Québécoise des Infrastructures (SQI). Ce projet dressera en détail l'historique du bâtiment ainsi que de les parties prenantes de sa fondation jusqu'à aujourd'hui en passant par son déménagement ainsi que les projets de reconstruction du bâtiment historique et patrimonial.

Mots clés

Réaffectation, hôpital, Royal Victoria, projet multi-usage, projet public.

Table des matières

Introduction	5
Raison de la recherche	6
Genèse du projet	6
L'architecture	7
L'hôpital Royal Victoria	9
Terrain et aspects limitrophes	10
Description des quartiers avoisinants	10
Mille Quartier Doré (<i>Golden Square Mile</i>)	10
Milton Parc (<i>Ghetto McGill</i>)	11
Les pavillons et leurs usages	12
Le pavillon d'accueil et administration (A) (1891)	15
Le pavillon des cliniques externes (E)	15
Le pavillon des laboratoires (L)	16
L'Institut Allan Memorial (P) (<i>Ravenscrag</i>)	17
L'écurie (V)	18
La maison du gardien (G) (<i>Gate house</i>)	18
Le pavillon de la Chaufferie (X)	19
Le pavillon Hersey (H)	19
Le pavillon Ross (R) (<i>Memorial</i>)	21
Le pavillon des femmes (F)	23
Le pavillon de la Buanderie (B)	27
Le pavillon chirurgical (S)	27
Le pavillon médical (M)	28
Le pavillon Irving-Ludmer (U)	29
Le pavillon du Centenaire (C)	29
La piscine Henry William Morgan	29
Des chambres d'observation propres et en ordre pour l'éducation et l'observation	32
Les parties prenantes du projet	33
Le Centre Universitaire de Santé McGill	34
La Société Québécoise des Infrastructures	34
L'Université McGill	35
Les groupes citoyens	36
La population des quartiers immédiats	36
Les Amis de la Montagne	36
Les Premières Nations	38
Les phases du projet	41

Le déménagement des activités vers le Glen.....	41
La planification	42
Déménagement hors du commun	43
Le 26 avril 2015	43
L'Ancien Vic.....	44
Le Nouveau Vic	44
Espaces de collaboration et de recherche interdisciplinaire	45
Espaces de créativité.....	46
Les sept principes directeurs du projet.....	48
Le projet à venir	50
Les enjeux.....	53
Les perspectives.....	73
Conclusion.....	83
Remerciements	85
Bibliographie	86
Pages web.....	86
Textes avec auteurs.....	86
Textes sans auteurs.....	87
Documents PDF	89
Documents inédits.....	90
Mémoires	90
Articles	91
Documents audios.....	91
Vidéos.....	91
Liste des figures	91

Introduction

L'hôpital Royal Victoria (HRV), fondé en 1893, constitue un emblème historique de la ville de Montréal par son évolution à travers les siècles. L'histoire du Royal Victoria témoigne des époques qu'il a traversé. Que ce soit au niveau de la médecine, de son architecture, de son empreinte sur la ville ou de l'évolution de la ville dans laquelle l'hôpital s'insère, l'HRV a eu un grand impact sur l'histoire.

La ville de Montréal n'avait qu'environ 250 ans d'existence lorsque l'HRV a été fondé. Alors que la ville de Montréal, elle-même, en était à sa genèse, certaines classes sociales commençaient déjà à se distinguer les unes des autres. Le plus gros quartier résidentiel pour hommes d'affaires riches a alors été fondé lors de la moitié du 19^e siècle dans le quartier Mile Quartier Doré que l'on connaît aujourd'hui.

Il en était de même pour le quartier adjacent Milton Parc (parfois appelé *Ghetto McGill*) qui est majoritairement composé de résidences historiques. Il existe également dans le quartier plusieurs cohabitations qui ont été fondées dans le but d'éviter les projets de rénovation urbaine conduisant à la relocalisation des populations à revenus faibles et moyens, les obligeant à quitter le quartier.

Raison de la recherche

Le but du projet est de synthétiser le projet du Royal Victoria ainsi que son histoire dans un seul document. Je vous fournirai l'historique complet du projet et vous expliquerai ce qui a fait grandir le Royal Victoria au fil des années et ce qui a mené à la fermeture de l'ancien site sur la montagne. Au travers de ce texte, je vais expliquer chacune des installations du projet ainsi que les parties prenantes avec leur implication dans le projet. J'amènerai aussi les perspectives du projet du Nouveau Vic.

Dans le projet, se trouveront des explications sur le projet de la SQI ainsi que le projet de McGill. Le document alliera les différentes particularités de ces deux projets en plus de les relier entre eux par l'explication des particularités de ce site complexe qui les relie et sur lequel les deux projets s'implantent.

Dans le but de bien comprendre ce qui est arrivé au Site Glen, il allait de soi de me questionner sur le Vieux Vic¹ dans le but de comprendre la mécanique du déménagement en plus de la planification de l'hôpital Royal Victoria² vers le Site Glen et la raison d'être du Nouveau Vic³.

Genèse du projet

Le premier plan du site de l'installation de l'hôpital Royal Victoria date de 1877, année de publication du plan global du terrain du mont Royal élaboré par l'architecte paysagiste à l'origine de Central Parc : Frederick Law Olmsted. Monsieur Olmsted avait dessiné à plus grande échelle le parc du mont Royal en entier. En 1893, l'architecte londonien Henry Saxon Snell dessine et conçoit les premiers pavillons de l'HRV sur le site du mont Royal. Ceux-ci adoptaient le style baronnial écossais en s'inspirant de l'Hôpital d'Édimbourg construit en 1870 (ouvert de 1903 à 1999).

La localisation de l'hôpital au pied de la montagne du mont Royal était un choix logique qui a été mis en place dans le but d'installer l'hôpital près du "poumon de Montréal" (nom donné au mont Royal) dans le but de faire bénéficier les patients de l'air frais.

En 1893, deux travailleurs des chemins de fer, Donald Alexander Smith et George Stephen ont contribué au financement avec un demi-million de dollars chacun à la création de l'hôpital. Leur engagement financier était conditionnel à la cession de dix acres de terrain sur les pentes du mont Royal par la ville pour la construction de l'établissement médical.

¹ Le Vieux Vic est le nom donné à l'hôpital qui se trouvait sur l'avenue des Pins entre 1893 et 2015

² Les activités déménagées de l'hôpital Royal Victoria originales au Glen se trouvent encore sous le nom de l'hôpital Royal Victoria dans la nouvelle installation

³ Le Nouveau Vic est le nom du projet de requalification des espaces de McGill

L'architecture

Le style baronnial écossais est un style né en Écosse qui a été populaire du XIX^e siècle jusqu'à la première guerre mondiale. Le style se démarque par la fusion de l'architecture néogothique appliquée majoritairement aux châteaux à cette époque. Ce genre est caractérisé par de longues tourelles à différentes hauteurs ainsi que par des fenêtres faites sur le long pour les orner. Il s'agit du style qui a été appliqué au bâtiment principal de l'hôpital. C'est d'ailleurs cet aspect que l'on peut observer sur les tourelles du pavillon principal de l'HRV lorsqu'on passe devant l'hôpital par l'avenue des Pins. À l'époque, il s'agit d'un nouveau style de bâtiment émergeant.



Figure 1- Hôpital Royal Victoria av. des Pins vers 1907⁴

⁴ Source : Musée McCord

L'HRV constitue un projet de grande envergure construit sur le territoire de Montréal. La construction a duré de nombreuses années, ce qui explique la succession de nombreux architectes ayant collaboré au projet.

Monsieur Henry Saxon Snell (1830-1904), architecte, a participé à quatre autres projets de construction d'hôpitaux avant de terminer sa carrière avec le projet de l'HRV en 1893 ; lesquels se trouvent majoritairement à Londres. À cette époque, il est considéré comme un spécialiste dans le design d'hôpitaux ; on le considère aussi comme un architecte émergent.

L'inspiration de Snell pour la conception de l'HRV à Montréal émane des idées de Florence Nightingale (infirmière britannique du 19^e siècle, pionnière des soins infirmiers modernes) qui préconise dans son style un hôpital à pavillons dit *pavillonnaire*. Le concept vise à favoriser la séparation et l'isolement des patients et des maladies dans le but de réduire la propagation des infections. De plus, la forme en H (vu en plan) du pavillon principal de l'hôpital permet aux patients de profiter d'une vue en hauteur sur le centre-ville de Montréal, et ce, de n'importe quel point de vue de l'hôpital.

Quant à la construction, supervisée par James R. Rhind (1854-1903), le calcaire de Montréal a été utilisé comme matériau de revêtement pour la construction. C'est cette même pierre, logée dans le mont Royal, qui a été utilisée de manière presque uniforme sur toutes les parois extérieures de l'hôpital ainsi que de ses pavillons. De leur côté, les toits des tourelles sont recouverts de cuivre qui leur donnent une couleur verte.



Figure 2- Hôpital Royal Victoria av. des Pins, vers 1910⁵

⁵ Source: Musée McCord

L'hôpital Royal Victoria

Le but premier lors de la conception de cet hôpital est d'être destiné au service de sa population. On veut y servir tout type de patients sans discrimination, que ce soit au niveau monétaire, racial ou du sexe. Rapidement, il est connu pour être un hôpital au service des personnes mieux nanties de la ville de Montréal. Effectivement, l'hôpital possède un pavillon privé payant aménagé pour une clientèle plus fortunée. Néanmoins, il s'agit d'un hôpital qui sert tous les patients sans calculer ce qui se trouve dans leur portefeuille. L'hôpital loge même des enfants qui s'y font soigner pendant une certaine époque.

Lors de son ouverture, l'hôpital comprend 150 employés dont 14 médecins répartis sous 5 pavillons. Il s'agit d'un des premiers hôpitaux pavillonnaires de la ville de Montréal. Le concept a vu le jour lors de la construction de celui-ci et il a été appliqué à plusieurs autres bâtiments construits à la suite du principal. L'hôpital est le premier où sont réalisés une greffe de rein et une opération à cœur ouvert sur un enfant.

Terrain et aspects limitrophes

L'hôpital Royal Victoria se trouve physiquement entre le parc du mont Royal et le centre-ville de Montréal. Il se trouvait sis au 687, avenue des Pins ouest dans l'arrondissement Ville-Marie. L'Université McGill actuelle, quant à elle, est située sur un territoire qui a longtemps servi de lieu de rencontre et d'échange autochtone, notamment pour les *Haudenosaunee* et les *Anishinabeg*. (Territoire et Peuples | Bureau des initiatives autochtones - McGill)

Description des quartiers avoisinants

L'HRV se trouve au milieu de deux anciens quartiers de la ville de Montréal. Ces derniers ont tous les deux exercé une influence sur l'installation et ils en ont encore une aujourd'hui. D'ailleurs, lorsqu'on veut se diriger vers l'HRV à partir du centre-ville, il faut traverser les rues des quartiers avoisinants avant d'arriver sur le site.

Mille Quartier Doré (*Golden Square Mile*)

Le Mille Quartier Doré est né en 1850 lorsque les habitants de la ville de Montréal ont commencé à migrer vers le centre de la ville à cause des grands vents du fleuve. Rapidement, ce quartier est devenu un des quartiers les plus fortunés du Canada. En effet, après 1870 et avant le début du 20^e siècle, 70% de la fortune du pays en entier est détenue par une cinquantaine d'hommes d'affaires qui habitaient le quartier. Parmi ceux-ci figurent de grands noms tels que Molson, McGill, Redpath, Ogilvy, Allan, Bagg et McTavish. La fortune de ces hommes provient des domaines des chemins de fer, de la navigation, des mines, de la forêt, des fourrures et des finances.

C'est à la suite de la migration massive de nombreux centre d'affaires vers ce quartier, que vient la construction de nombreux gratte ciels. Héritage Montréal, créé en 1975, est une organisation dans le but de protéger le patrimoine de la ville par l'éducation ainsi que la protection des sites patrimoniaux. Cette fondation exerce donc de la pression sur les nouvelles constructions massives au centre-ville qui voudraient s'expandre vers la montagne.

Autrefois, il s'agit de l'endroit où les hommes d'affaires les plus riches de la ville emménagent puisqu'ils travaillent au centre-ville et que ces deux quartiers y sont étroitement liés. D'un côté, le centre-ville n'est pas trop éloigné, et de l'autre, le fait que le quartier se trouve en plus haute altitude que le centre-ville crée une sorte de barrière visuelle entre les deux qui donne l'impression d'une banlieue plus éloignée.

Le quartier est encadré par les rues Guy et le chemin Côte-des-Neiges à l'ouest et la rue University ainsi que le boulevard Robert Bourassa à l'est. Ses limites sont le mont Royal ainsi que la rue des Pins au nord et le boulevard René-Lévesque au sud.

La partie nord-ouest de ce quartier est parfois aussi appelé le Quartier du Musée notamment par la présence du Musée des Beaux-Arts ainsi que de nombreuses galeries d'arts aux abords de la rue Sherbrooke. Il s'agit, d'ailleurs, d'un quartier encore très prisé de Montréal à ce jour par la présence de magasins et d'appartements de prestige.

Milton Parc (Ghetto McGill)

Le quartier Milton Parc est ceinturé par la rue Sherbrooke au sud, l'avenue des Pins au nord, le boulevard Saint-Laurent en est et la rue University à son ouest. Ce quartier est né en 1783 et fait partie actuellement de l'arrondissement du Plateau Mont Royal. Il est un des plus vieux quartiers de Montréal. Plusieurs coopératives d'habitation y ont vu le jour, notamment pour freiner la vague de projets de rénovations urbains durant les années 1970.

Le quartier est notamment populaire en raison de ses maisons de chambres, dites maisons de ville, qui sont encore existantes aujourd'hui. Le quartier se démarque par la préservation de son caractère historique, les maisons victoriennes y sont nombreuses et on y retrouve également des bâtiments de style néogothique, néoclassique, etc. Le quartier est maintenant habité majoritairement par des étudiants de l'Université McGill.

Les pavillons et leurs usages

Le plan original du cœur de l'hôpital Royal Victoria est un hôpital pavillonnaire en forme de H vue du dessus. Cette configuration provient de l'idée d'ouvrir l'hôpital sur la montagne et sur la ville. On peut alors faire une distinction entre chacun des pavillons et bien diviser leurs différents usages. Les pavillons qui font partie de la construction principale de l'hôpital sont le A, E, L, et le T.

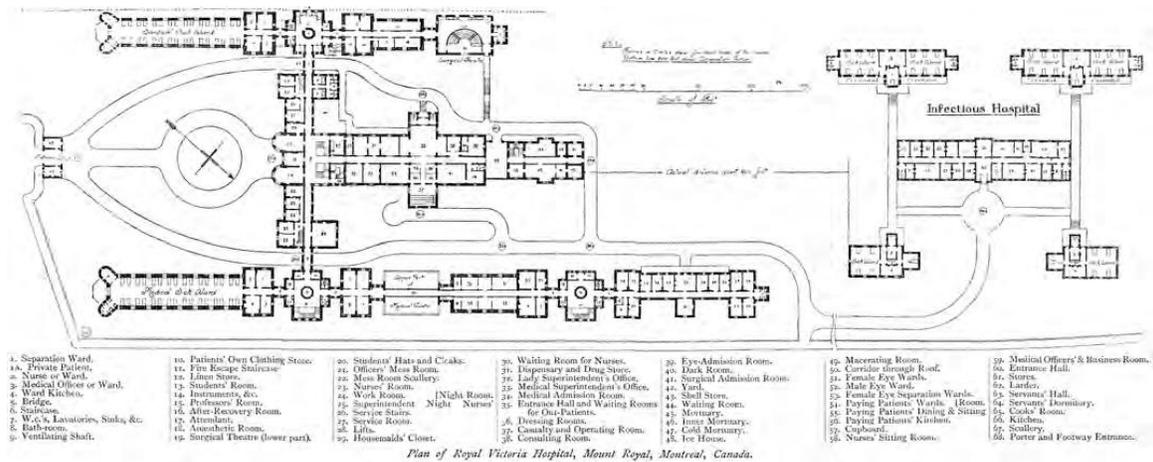


Figure 3- Plan des premiers pavillons construits⁶



Figure 4- Entrée principale initiale⁷

⁶ Source: *The Builder* (1893)

⁷ Source : *L'hôpital Royal Victoria de Montréal une histoire aux multiples strates.* (n.d.)

Le plan des pavillons est établi en 1893 par M. Jeremy Taylor. Le but est de maximiser la ventilation des pavillons en les séparant et en les ouvrant sur l'extérieur pour qu'ils puissent obtenir un bénéfice de la montagne par son apport en air frais. À l'époque, on croit que cet approvisionnement de ventilation naturelle aide à décourager les miasmes de se propager et ainsi réduire les risques d'infections. Snell a d'ailleurs aménagé de grandes vérandas pour profiter du soleil près des salles médicales chirurgicales pour que les patients puissent profiter de l'air frais sans avoir à sortir du bâtiment avant ou après une chirurgie.

La construction des pavillons distincts fait en sorte que l'hôpital était vu comme une grande machine pour guérir qui fonctionne avec ses tierces parties en harmonie. Ceux-ci sont simplement liés par de petits passages qui permettent aux employés de passer d'un bâtiment à l'autre.

BÂTIMENTS	NOMBRE DE NIVEAU	EMPREINTE AU SOL (m ²) *
(A) Accueil et administration (1891 - 1893)	8	2,216
(E) Aile est (1891 - 1893)	7	1,645
(L) Aile ouest (1891 - 1894)	7	848
(H) Pavillon Hersey (1907)	8	3,005
(T) Annexe électrique (1891 - 1893)	2	182
(M) Pavillon Médical (1959)	12	1,420
(S) Pavillon Chirurgical (1955)	11	2,477
(C) Pavillon du Centenaire (1993)	9	2,495
(X) Chaufferie (1900)	3	624
(B) Buanderie (1931)	3	814
(F) Pavillon des Femmes (1926)	13	2,110
(R) Pavillon Ross Memorial (1916)	8	2,520
(P) Institut Allan Memorial (1863)	6	1,446
(P1) Annexe de l'Institut Allan Memorial (1952)	4	2,300
(V) Ancienne écurie (1863)	3	564
(G) Maison du gardien (1863)	3	137
(U) Pavillon Irving-Ludmer (1963) **	6	946



VUE AÉRIENNE DU SITE À L'ÉTUDE
SOURCE : GOOGLE EARTH

Note
* Les mesures sont préliminaires.
** Le Pavillon U est occupé par bail emphytéotique par l'université McGill.

Figure 5- Plan des pavillons de l'HRV⁸

⁸ Source : Plan Directeur d'aménagement du site de l'ancien hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial (2021)



Figure 6- Vue aérienne du site (vers la montagne)⁹

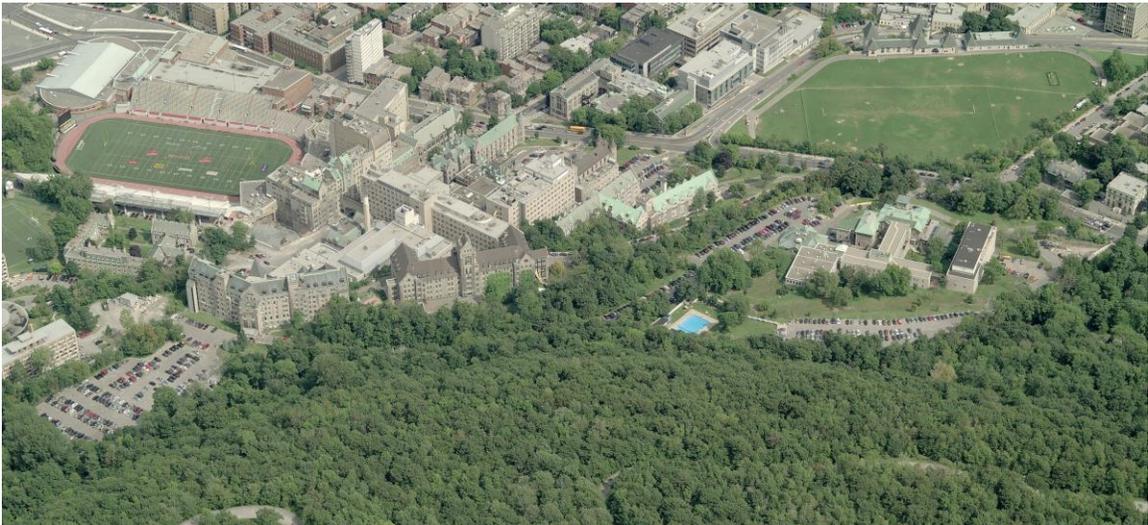


Figure 7- Vue aérienne du site (vers le centre-ville)¹⁰

Certains des pavillons ont une grande valeur patrimoniale. Notamment les premiers bâtiments construits sur le site. Ce sont majoritairement ces bâtiments qui devront être conservés dans le but d'être revitalisés dans le nouveau projet de construction de McGill.

⁹ Source : Groupe IBI (1^{er} juillet 2011)

¹⁰ Source : Groupe IBI (1^{er} juillet 2011)

PLAN 6
VALEUR DES BÂTIMENTS

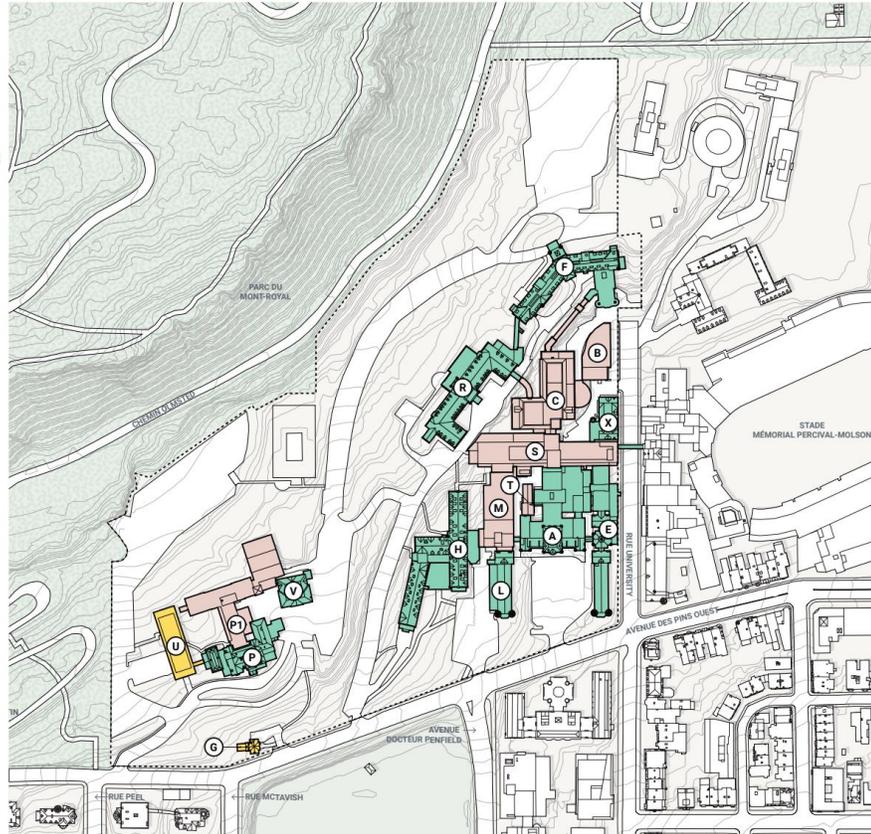
1:3000

SITE À L'ÉTUDE

BÂTIMENT DE VALEUR EXCEPTIONNELLE

BÂTIMENT DE VALEUR IMPORTANTE

BÂTIMENT NON-CONTRIBUTIF À LA VALEUR PATRIMONIALE



Note :

Cette évaluation provient d'une analyse des énoncés d'intérêt patrimonial : site de l'hôpital Royal Victoria, 2013 et site de l'Institut Allan Memorial (ancienne villa Ravenscrag), 2019

Figure 8- Plan des valeurs associées aux bâtiments¹¹

Le pavillon d'accueil et administration (A) (1891)

Année de construction : 1891

Architectes : Henry Saxon Snell (1830-1904) et James Rhind (1854-1903)

Empreinte au sol : 2 390 m²

Superficie construite : 10 849 m²

Nombre d'étages : 8

Il s'agit d'un des pavillons principaux qui a vu le jour dès la construction de l'hôpital. Son usage est principalement administratif et sert à accueillir les patients. On y trouve notamment majoritairement des bureaux administratifs. Le pavillon a subi plusieurs transformations à l'interne, ce qui a altéré les valeurs d'authenticité et d'intégrité. Le ruissellement d'eau de la toiture a conduit à une détérioration avancée du parement en pierre. Le dégradation représente un danger d'effondrement à moyen ou long terme pour le public.

Le pavillon des cliniques externes (E)

Année de construction : 1891

¹¹ Source : Plan Directeur d'aménagement du site de l'ancien hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial (2021)

Architectes : Henry Saxon Snell (1830-1904) et James Rhind (1854-1903)
Empreinte au sol : 1 813 m²
Superficie construite : 6 392 m²
Nombre d'étages : 10

Le pavillon E est un des plus vieux pavillons de l'hôpital en plus d'être un des principaux. Au début de son exploitation, le pavillon abrite les dortoirs des patients. C'est dans ce pavillon que se trouvent les cliniques externes de l'hôpital, c'est-à-dire les cliniques pour les patients qui viennent de l'extérieur pour des rendez-vous quotidiens sans devoir y passer la nuit. C'est pour cette raison que le pavillon est situé près de la rue University, le pavillon est donc plus facile d'accès de cette façon pour les patients. Le pavillon a subi plusieurs transformations à l'interne ce qui a altéré les valeurs d'authenticité et d'intégrité.

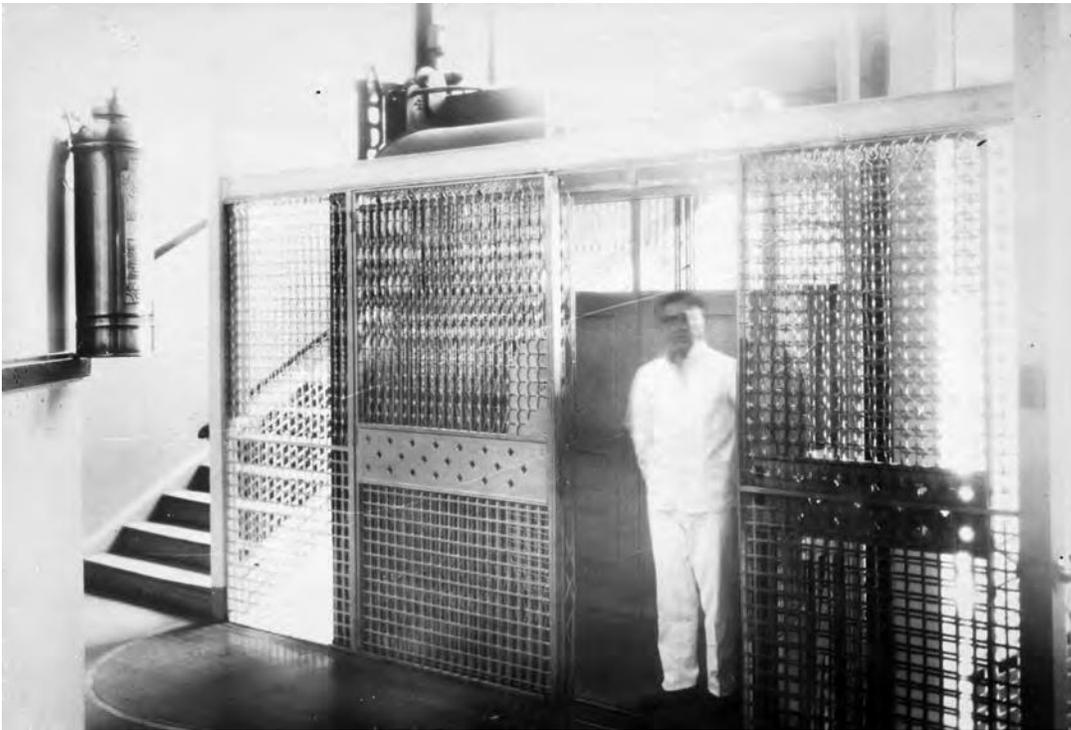


Figure 9- Cage d'escalier du pavillon E¹²

Le pavillon des laboratoires (L)

Année de construction : 1891
Architectes : Henry Saxon Snell (1830-1904) et James Rhind (1854-1903)
Empreinte au sol : 559 m²
Superficie construite : 3 685 m²
Nombre d'étages : 6

¹² Source : *L'hôpital Royal Victoria de Montréal une histoire aux multiples strates.* (n.d.)

Il s'agit d'un des autres pavillons principaux et des plus anciens de l'HRV. Par le passé, il s'agissait de l'aile chirurgicale de l'hôpital. Son usage a changé par la suite et il est désormais utilisé pour effectuer les tests. Le pavillon a subi plusieurs transformations à l'interne ce qui a altéré les valeurs d'authenticité et d'intégrité.

L'Institut Allan Mémorial (P) (*Ravenscrag*)

Année de construction : 1863
Architectes : Victor Roy (1837-1902) et John Hopkins (1825-1905)
Empreinte au sol : 3 381 m²
Superficie construite : 8 835 m²
Nombre d'étages : 5

Il s'agit du dernier pavillon actif sur le site de l'HRV qui appartient au CUSM encore à ce jour. Par le passé, le pavillon sert de résidence personnelle à Sir Hugh Allan bâtie sur l'ancienne propriété de Simon McTavish.



Figure 10- Réception intérieure 1914¹³

Il s'agit maintenant d'un pavillon qui abrite le département de psychiatrie du CUSM. C'est le premier hôpital de jour psychiatrique. En 1950 et 1980, deux nouvelles annexes sont construites à l'arrière de celui-ci.

¹³ Source : *L'hôpital Royal Victoria de Montréal une histoire aux multiples strates*. (n.d.)

L'écurie (V)

Année de construction : 1863
Architectes : Victor Roy (1837-1902) et John Hopkins (1825-1905)
Empreinte au sol : 515 m²
Superficie construite : 1 462 m²
Nombre d'étages : 3

À l'époque, c'est à cet endroit que se trouvent les chevaux de Monsieur Allan. Par la suite, l'ancienne écurie est reconvertie en bureaux pour les personnes travaillant au département des ressources humaines de l'hôpital.

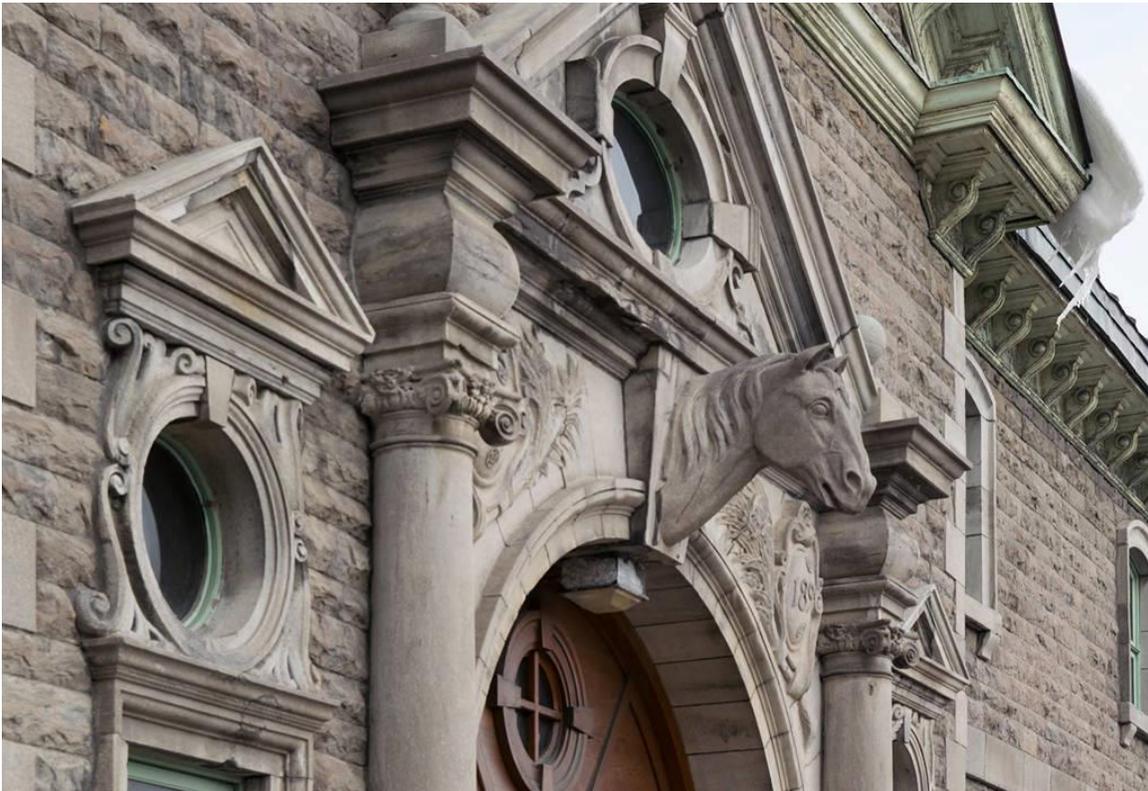


Figure 11- Extérieur, détail de l'ornementation en pierre sculptée de la travée centrale de la façade principale - Pavillon V¹⁴

La maison du gardien (G) (*Gate house*)

Année de construction : 1863
Architectes : Victor Roy (1837-1902) et John Hopkins (1825-1905)
Empreinte au sol : 137 m²
Superficie construite : inconnue
Nombre d'étage : 1

¹⁴ Source : Collection Images d'aménagement © Jiani Gagnon. Utilisation permise à des fins de recherche, d'étude et d'enseignement.

Par le passé, il s'agit d'une maison sur le site qui est occupée par le gardien de l'espace. Elle est maintenant utilisée comme résidence privée et elle est encore en très bon état.

Le pavillon de la Chaufferie (X)

Année de construction : 1900
Architecte : Sir Andrew Taylor (1850-1937)
Empreinte au sol : 756 m²
Superficie construite : 1 343 m²
Nombre d'étages : 3

C'est dans ce pavillon que se loge tout le système de chauffage à l'eau de l'hôpital. C'est aussi ce pavillon qui joint la buanderie au pavillon du Centenaire. La seule modification effectuée sur ce pavillon, depuis sa construction, est le remplacement de sa cheminée pour une cheminée plus haute et ronde.

Le pavillon Hersey (H)

Année de construction : 1907
Architectes : Edward Maxwell (1867-1923) et William Maxwell (1874-1952). George W. Wood (1863-1941) et Alexander C. Hutchison (1838-1922). Harold Lawson (1885-1969) et Harold Little (1887-1948).
Empreinte au sol : 2 652 m²
Superficie construite : 12 744 m²
Nombre d'étages : 7

Par le passé, les infirmières sont logées à même le site de l'HRV. Elles logent dans ce pavillon à six étages annexé à l'hôpital. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a accordé le statut de lieu historique national du Canada au pavillon Hersey le 23 novembre 1997. Une des raisons pour laquelle la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a accordé ce statut seulement à ce pavillon de l'hôpital c'est que ce pavillon permet de rendre hommage à l'importance de vivre en ville en même temps de travailler pour des femmes. Ce statut permet aussi de reconnaître le travail des femmes au sein du bâtiment.



Figure 12- Résidence des infirmières¹⁵

Une fois que l'école des infirmières est fermée en 1972, ce pavillon a connu une deuxième vie et un deuxième type d'usage. Le pavillon loge la bibliothèque et des bureaux de l'hôpital. Il sert notamment pour l'implantation de laboratoires de recherche entre autres.

En 1917 et en 1932, le pavillon subit deux agrandissements en ailes. Le pavillon subit aussi plusieurs transformations à l'intérieur; les valeurs d'authenticité et d'intégrité ont donc été altérées. Les toits et les plafonds de ce pavillon sont dans un très mauvais état. Des travaux mineurs, mais urgents sont requis pour freiner leur dégradation et maintenir les lieux dans un état sécuritaire pour les usagers et le public.

¹⁵ Source : *L'hôpital Royal Victoria de Montréal une histoire aux multiples strates.* (n.d.)



Figure 13- Extérieur, vue vers le nord de la terrasse centrale prise à partir de son escalier d'accès – Pavillon H¹⁶

Le pavillon Ross (R) (*Memorial*)

Année de construction : 1916

Architectes : Edward F. Stevens (1860-1946) et Frederick C. Lee (1874-inconnue)

Empreinte au sol : 2 331 m²

Superficie construite : 13 232 m²

Nombre d'étages : 9

Le pavillon Ross constitue le premier pavillon qui constitue un ajout majeur au projet initial. La décision est venue en 1916 à la suite d'un don de 700,000\$ de J.K.L. Ross en l'honneur de son père. Le pavillon Ross est bâti dans l'optique d'offrir la meilleure vue sur Montréal aux patients. C'est pour cette raison qu'il est placé de façon plus escarpée et haute sur le site. De plus, étant situé plus haut et en retrait sur le mont Royal, le pavillon donne alors l'impression qu'il surplombe les autres pavillons de l'HRV.

Cet aménagement permet de bien distinguer les deux types de classes sociales qui fréquentent l'hôpital à cette époque. D'ailleurs, par sa localisation sur la pente, il s'agit du premier pavillon qui n'est pas relié aux autres par un chemin ou un tunnel. Le pavillon Ross donne donc naissance à une distinction bien réelle entre la partie privée des soins

¹⁶ Source : Collection Images d'aménagement © 2004 Direction des bibliothèques, Université de Montréal. Utilisation permise à des fins de recherche, d'étude et d'enseignement.

offerts aux patients et les patients qui se font soigner au public. Le pavillon est bâti selon de nouvelles normes. Caractérisé par son entrée distincte faite de marbre.



Figure 14- Extérieur, vue en contre-plongée de l'avant corps central¹⁷

À l'époque, les patients doivent payer pour se faire soigner au pavillon Ross de l'HRV. D'ailleurs, les chambres de patients sont aménagées différemment pour rendre les séjours des patients bien nantis encore plus agréables. Foyers, salle de bains privées ainsi que des chambres avec balcons privés font partie des aménagements auxquels les patients séjournant au Ross peuvent bénéficier.

Les toits et les parements sont dans un état de dégradation majeurs, des travaux urgents mineurs sont requis pour rendre l'espace sécuritaire aux usagers et au public.

¹⁷ Source : Collection Images d'aménagement © Jiani Gagnon. Direction des bibliothèques, Université de Montréal. Utilisation permise à des fins de recherche, d'étude et d'enseignement.



Figure 15- Hall d'entrée pavillon Ross (2022)¹⁸

Le pavillon des femmes (F)

Année de construction : 1926

Architectes : Edward F. Stevens (1860-1946) et Frederick C. Lee (1874-inconnue)

Empreinte au sol : 14 477 m²

Superficie construite : 2 010 m²

Nombre d'étages : 10

¹⁸ Image d'archive personnelle

Le pavillon se trouve sur les limites du parc du mont Royal. Il est irrigé sur le site sur la partie en plateau d'un ancien verger. Cette caractéristique fait aussi en sorte qu'il est le pavillon le plus en hauteur du site. C'est ce pavillon qu'on voit à une plus grande distance de l'hôpital à partir de la ville. Il se démarque aussi par sa grande horloge. Par le passé, celle-ci sert aux femmes, qui sont en route vers l'hôpital pour accoucher, à compter leurs contractions sur l'horloge qui est située à la vue tout le long de leur chemin vers l'hôpital. On y offre des services de gynécologie, d'obstétriques, de médecine et de chirurgie aux femmes en plus d'avoir des chambres de patients. Ce pavillon fonctionne aussi selon la classe sociale dans lesquelles les femmes se situaient pour leur offrir des soins adaptés. Les personnes les mieux nanties se font soigner sur les étages les plus élevés qui offraient la meilleure vue et les personnes de la classe ouvrière se font soigner sur les étages du bas et doivent passer par le chemin devant la chaufferie de l'hôpital pour accéder au pavillon. Le pavillon fait aussi partie des sites Nationaux historiques du Canada.

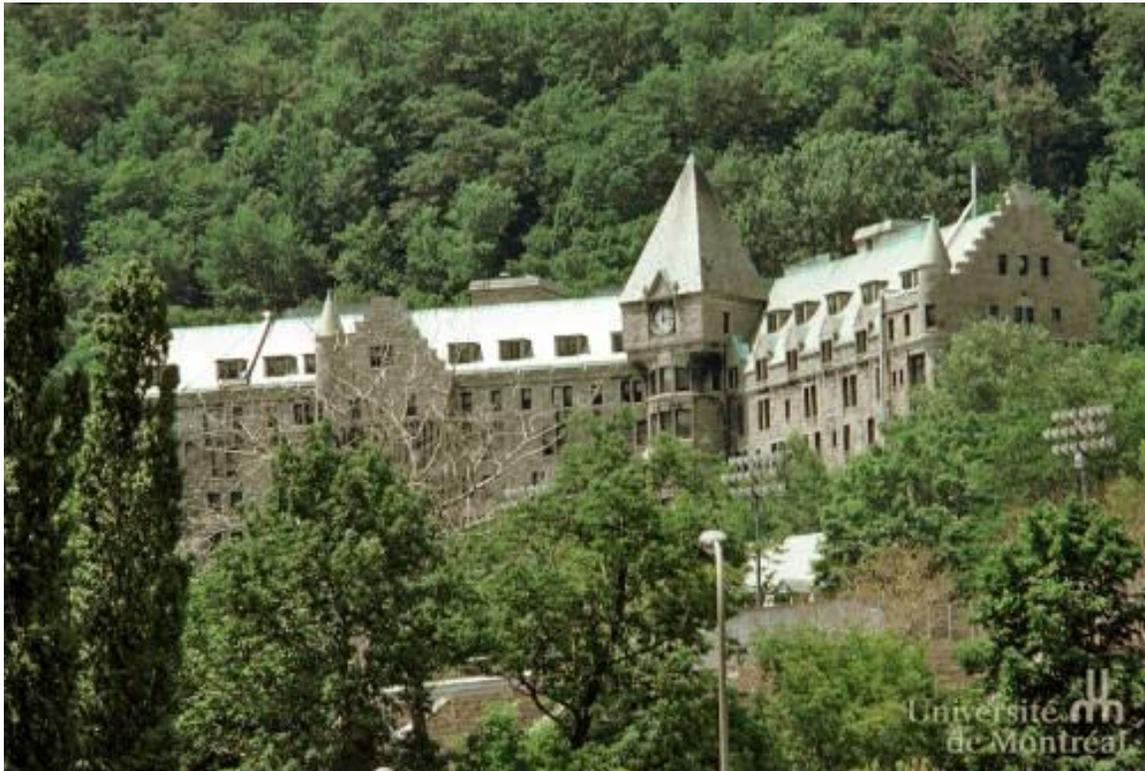


Figure 16- Extérieur, vue d'ensemble de la façade sud – Pavillon F¹⁹

¹⁹ Source : Collection Images d'aménagement © 2004 Direction des bibliothèques, Université de Montréal. Utilisation permise à des fins de recherche, d'étude et d'enseignement.



Figure 17- Salle d'opération #2 et appareils – Pavillon des femmes 8^e étage (2022)²⁰

²⁰ Image d'archive personnelle



Figure 18- Salle de césarienne #1 et appareils – Pavillon des femmes 8^e étage (2022)²¹

²¹ Image d'archive personnelle

Le pavillon de la Buanderie (B)

Année de construction : 1930
Architectes : Georges A. Ross (1879-1946) et Robert H. Macdonald (1875-1942)
Empreinte au sol : 876 m²
Superficie construite : 1 855 m²
Nombre d'étages : 3

Le pavillon B porte bien son nom, c'est-à-dire que c'est le pavillon dans lequel se trouve la buanderie de l'hôpital. Tous les services des linges souillés se font traiter à l'interne du bâtiment et c'est dans celui-ci que se trouvent les machines utilisées pour effectuer la tâche.

Le pavillon chirurgical (S)

Année de construction : 1955
Architecte : John Campbell Merrett (1909-1998)
Empreinte au sol : 2 642 m²
Superficie construite : 20 133 m²
Nombre d'étages : 10

Le pavillon est un des seuls bâtiments avec un pont aérien qui relie deux bâtiments passant par-dessus une voie publique à Montréal. Le pont relie le pavillon S du HRV et l'HNM en passant par-dessus la rue University.

À l'époque, c'est dans le pavillon chirurgical que s'effectuent toutes les chirurgies en salles devant public. Elles sont pensées comme de grands espaces à aire ouverte pour l'observation. À la manière d'un théâtre, les salles sont dotées de gradins dans leur périphérie et le praticien s'installe au centre près de la table d'opération pour effectuer la procédure chirurgicale.

L'idée de cette façon d'aménager les salles de procédures et d'enseignement provient de New York et de Philadelphie. Dans ces théâtres, parfois surplombés d'un puits de lumière pour profiter d'un maximum de lumière naturelle malgré les temps sombres des hivers québécois, les opérations sont effectuées devant public. Bien que les procédures soient prévues pour être exécutées devant des étudiants de médecine, celles-ci sont ouvertes à tous. Elles servent comme une sorte de divertissement au public et à la population. Ces procédures sont parfois même applaudies à la manière d'un spectacle une fois l'exécution terminée.

Par la suite, ce sont les cliniques de radiologie qui ont utilisé l'espace dans le pavillon.



Figure 19 - Salle d'opération 1894²²

C'est par la suite que des salles de réveil ont vu le jour près des salles d'opération. Les salles d'opération se trouvant parfois à l'opposé des chambres de patients dans l'hôpital, on veut y aménager des pièces pour que les personnes qui viennent tout juste de subir une chirurgie puissent se reposer et prendre des forces après une telle procédure. Parfois ces personnes se trouvent aussi à avoir des symptômes plus graves ou dangereux pour les autres patients. Étant donné que les chambres sont toutes à air ouverte et que les patients s'y trouvent tous en même temps, le personnel a trouvé logique d'aménager des salles de réveil adjacentes aux salles d'opérations et plus éloignées des chambres.

Le pavillon médical (M)

Année de construction : 1959
Architecte : John Campbell Merrett (1909-1998)
Empreinte au sol : 1 606 m²
Superficie construite : 14 477 m²
Nombre d'étages : 12

²² Source : Musée McCord

Le pavillon médical est construit après la deuxième guerre dans une volonté de modernité et de mise aux normes du site. Le but est plutôt de centraliser les services en implantant le pavillon près des premiers plutôt que de prendre en considération la topographie de la montagne. Celui-ci comporte des chambres de patients en périphérie des fenêtres ainsi que des pièces réservées aux employés. Le pavillon n'a subi presque aucune modification majeure depuis sa construction ce qui augmente ses valeurs d'intégrité.

[Le pavillon Irving-Ludmer \(U\)](#)

Année de construction : 1963
Architecte : Rénové par la firme Pageau Morel
Empreinte au sol : 946 m²
Superficie construite : inconnue
Nombre d'étages : 6

À l'époque, ce pavillon fait partie de l'ensemble de l'Institut Allan Memorial. Le pavillon sert maintenant pour la recherche et la formation en psychiatrie pour l'Université McGill.

[Le pavillon du Centenaire \(C\)](#)

Année de construction : 1993
Architecte : Gilles Larose et Jean-Marcel Petrucci
Empreinte au sol : 2 055 m²
Superficie construite : 11 416 m²
Nombre d'étages : 8

En 1894, la firme Petrucci Larose conçoit et construit le pavillon du Centenaire. Le pavillon comprend un service d'urgence à la fine pointe de la technologie (pour l'époque), une unité de soins intensifs et un centre de naissance (néonatalogie). Le but de la construction de ce pavillon après les 100 ans d'existence de l'hôpital est de moderniser l'hôpital et de lui donner un second souffle dans un effort d'après-guerre.

[La piscine Henry William Morgan](#)

À l'époque, l'HRV possède une piscine publique extérieure quelque fois cachée et méconnue par le public. Elle est léguée, en 1961, par Henry William Morgan au CUSM. Celle-ci représente un véritable îlot de verdure et de fraîcheur, au cœur du centre-ville. De plus, accéder à la piscine secrète du Royal Vic constitue une véritable aventure. L'ascension du mont Royal est d'abord nécessaire. Au sommet, les efforts sont récompensés par de l'eau fraîche, la présence de sauveteurs accrédités et des vestiaires bien entretenus. Il s'agit d'une véritable oasis urbaine et naturelle, particulièrement appréciable en période de canicule. Il n'y a rien d'autre de comparable offert au public dans cet arrondissement pour se rafraîchir l'été avec la chaleur à cette époque et encore à ce jour. D'ailleurs, une micro-communauté s'est créée à cette piscine très bien cachée

dite secrète par ses usagers qui gardent pour eux-mêmes le secret de sa localisation sur le site.



Figure 20- Piscine lors de son utilisation²³

Cette piscine a d'ailleurs subi de nombreuses critiques. On y déplore la présence d'alcool et le manque d'attention des sauveteurs présents sur place qui ont d'ailleurs laissé un homme épileptique se noyer au fond de l'eau pendant plus de 4 minutes avant de mourir dans la piscine.

Il faut savoir que cette piscine a été mis à l'abandon par le CUSM en 2014 bien avant que le projet de revitalisation soit mis en branle. Elle est, d'ailleurs, laissée dans un piteux état, et ce, sans entretien de la part du CUSM depuis de nombreuses années avant son abandon.

²³ Source : CultMTL sur Instagram



Figure 21- Piscine à l'abandon 2022²⁴

Plusieurs rumeurs de projets sont lancées dans le but de lui redonner vie et de l'ouvrir au public comme dans les années précédentes, sans jamais de vrais efforts. En 2017, Projet Montréal avec Valérie Plante, à la tête de l'organisation, veut redonner vie au secteur en créant un grand parc municipal ouvert aux familles sur l'ancien stationnement adjacent en plus d'agrandir l'espace de verdissement protégé du mont Royal jusqu'à ce secteur. Ils qualifient ce secteur comme le plus bel espace vert à exploiter à proximité du centre-ville ouvert aux familles. De plus, une pétition a d'ailleurs été rédigée et recueillie plus de 300 signatures pour la réouverture de la piscine au public. D'ailleurs, il a été mentionné par Madame Julie Paquet (service des affaires publiques et de la direction stratégique du CUSM) une ouverture du CUSM à la possibilité de confier les opérations de la piscine du Royal-Victoria à la Ville de Montréal ou à un organisme à but non-lucratif. Le réaménagement du secteur de l'ancien hôpital Royal Victoria prévoit d'ailleurs l'inclusion d'un usage *piscine*, indique le rapport de consultation de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM).

Au cabinet de Mme Plante, on assure d'ailleurs que « la lutte aux îlots de chaleur » dans le quartier Peter-McGill « est un enjeu prioritaire pour notre administration ». Cependant, « vu la valeur et la disponibilité des terrains, nous misons actuellement sur le verdissement des espaces publics », plutôt que sur un projet de piscine publique dans ce secteur, indique-t-on. (Le Devoir, 2022)

²⁴ Source : Le Devoir (2022)



Figure 22- Localisation de la piscine sur le site²⁵

Des chambres d'observation propres et en ordre pour l'éducation et l'observation

Les chambres où on offre des soins aux patients se trouvent à être de grandes pièces communes dans lesquelles jusqu'à 32 lits de patients sont installés. Il s'agit de grands rectangles à aire ouverte avec de hauts plafonds qui sont submergés de lumière naturelle par leur fenestration abondante. On nomme ces chambres "les grands poumons". L'architecte à l'origine de leur conception, Jaxon Snell, accorde une grande importance à l'exposition à l'air frais en provenance de l'extérieur, il considère ceci comme un moyen de favoriser la santé des patients. Par conséquent, il conçoit les chambres de manière que les lits des patients soient disposés le long des murs extérieurs, équipés de fenêtres installées à intervalles réguliers. Entre chaque fenêtre, jusqu'à deux lits de patients peuvent être placés lorsque l'hôpital est très occupé. Cette configuration des chambres permet alors aux infirmières de la pièce d'avoir un contact visuel direct avec tous les patients qui se font soigner. Elles peuvent alors se diriger facilement vers la personne en besoin lorsqu'on les appelle pour de l'aide. Parfois, les infirmières installent aussi des plantes dans l'espace pour leur apport en verdure et en oxygène. Elles tentent aussi de réduire l'immensité de la pièce en amenant des objets qui ont une plus petite échelle.

D'ailleurs, cette configuration à aire ouverte a gagné en popularité dans les résidences personnelles à la suite de la deuxième guerre mondiale. C'est l'essor des maisons et des grands espaces aménagés à aire ouverte. Cette façon de disposer l'humain au centre de la pièce où il doit intervenir qui permet aux femmes au foyer d'avoir

²⁵ Source : HuffPost (2017)

un œil sur les enfants au salon tout en cuisinant ou en nettoyant le reste de la maison par exemple.



Figure 23 - Chambre de patients 1894²⁶



Figure 24- Salle commune des enfants 1894²⁷

Les parties prenantes du projet

Il s'agit d'un projet impliquant plusieurs parties prenantes et beaucoup de personnes différentes étant donné que c'est un projet à usage mixte et public. Les

²⁶ Source : Musée McCord

²⁷ Source : Musée McCord

principaux acteurs dans le changement de vocation du projet sont le Centre Universitaire de Santé McGill (ancien propriétaire du bâtiment), la Société Québécoise des Infrastructures (responsable de la revitalisation de l'espace et nouveau propriétaire d'une majeure partie de l'installation) ainsi que l'Université McGill (institution nouvellement propriétaire d'une partie de l'installation).

Le Centre Universitaire de Santé McGill

Le Centre Universitaire de Santé McGill (CUSM) est un regroupement hospitalier constitué en 1997, de plusieurs centres de santé à Montréal dont 4 hôpitaux (Hôpital Général de Montréal, Hôpital Neurologique de Montréal, Hôpital Lachine et Site Glen). Il s'agit d'un centre hospitalier universitaire bilingue (français et anglais) québécois associé avec l'Université McGill. Le CUSM est l'un des plus modernes et des plus grands réseaux universitaires bilingues en Amérique du Nord. (CUSM, 2021)

Selon Monsieur Pierre-Marc Legris (directeur des Services Techniques au CUSM), le CUSM avait très peu de choix dans la décision de céder l'HRV à la Société Québécoise des Infrastructures puisque c'était la directive que le CUSM avait reçue de la part du ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) à l'époque. Compte tenu des complexités associées au site (beaucoup d'enjeux patrimoniaux et enjeux au niveau des terrains) et n'ayant pas les ressources requises pour bien encadrer un projet de cette envergure, c'était sans doute ce qui était le plus avantageux pour le CUSM de céder le site à la SQI. Étant donné, qu'aucun patient ne se trouve dorénavant sur ce site; le maintien ou le développement de ce site (autre que pour soigner des patients) ne correspond plus à la mission principale du CUSM. Le gouvernement ne peut pas prendre la décision de vendre le site à des promoteurs privés compte tenu de l'importance du site, la valeur historique, l'emplacement et la résistance de la communauté. Il est donc important que le site reste sous la gestion du gouvernement (par l'entremise de la Société Québécoise des Infrastructures) et qu'il soit requalifié avec des usages à vocation sociales et non commerciales. De plus, un des souhaits est qu'il ne soit pas converti en espace géré par le privé.

La Société Québécoise des Infrastructures

La Société Québécoise des Infrastructures (SQI) est une société qui a vu le jour en 2013 suite la fusion de la Société Immobilière du Québec et Infrastructure Québec. La mission de la société publique consiste à apporter un soutien à la gestion des projets d'infrastructure publique pour les organismes publics, tout en se chargeant du développement, de la maintenance et de la gestion d'un parc immobilier adapté à leurs besoins. Étant donné que la société vient à peine de voir le jour en 2015, lors du grand déménagement, celle-ci se montre frileuse face à devenir propriétaire d'un immense bâtiment comme l'HRV. Pour gérer un bâtiment de la sorte, il faut tout d'abord, trouver un budget et monter une équipe. De plus, la SQI et le CUSM n'arrivent pas à s'entendre sur le prix des loyers.

La SQI est maintenant responsable de la revalorisation de l'ensemble immobilier patrimonial de 13 hectares de l'HRV. Son mandat est de requalifier tout le restant du site. Tous les services qui supportent l'Hôpital Neurologique de Montréal (HNM) sont maintenant déménagés dans l'HNM ou dans les autres bâtiments de McGill adjacents à l'HNM. L'entière responsabilités du site de l'HRV relève maintenant de la SQI, elle assure donc la gestion du site et perçoit les revenus divers (stationnement, loyers, etc.). Très peu de revenus sont générés par ce site comparativement aux coûts de l'exploitation de celui-ci. La directrice générale de la SQI de la requalification du site du Royal Victoria, Sophie Mayes, a affirmé que la prochaine vocation devra répondre aux besoins et aux préoccupations des parties prenantes, sans quoi elle n'aura pas d'acceptabilité sociale.

La SQI a d'ailleurs monté une équipe de partenariat pour ce projet dans le but d'effectuer une étude comparative avec sept autres projets semblables à celui du Royal Victoria autour du monde pour s'inspirer et voir ce qui a déjà été réalisé ailleurs par le passé en plus d'analyser ce qui serait bénéfique d'être ajouté ou non à ce projet. Ils ont ressorti six grands facteurs de réussite majoritairement communs à la reconversion d'hôpitaux qu'ils veulent tenter d'inclure dans leur projet :

1. Reconnaissance et maintien de l'identité et de l'esprit du lieu ;
2. Une connaissance complète et partagée du site ;
3. Création d'un modèle de gouvernance clair, inclusif et efficace ;
4. Une planification d'ensemble et un phasage de planification adéquat ;
5. Ouverture et accessibilité du site ;
6. Mettre en place de meilleures pratiques de développement durable.

L'Université McGill

L'Université McGill est une université anglophone québécoise reconnue mondialement pour son excellence et son programme pour les étudiants internationaux. L'université accueille notamment des étudiants provenant de plus de 150 pays chaque année. L'Université McGill, fondée en 1821, est le plus ancien des établissements universitaires du Canada. L'établissement enseigne d'ailleurs la médecine depuis 1829.

Parmi toutes les universités québécoises sollicitées par le Gouvernement du Québec pour le projet de requalification des espaces du Royal Victoria, seule l'Université McGill a répondu à l'appel. Elle s'est montrée intéressée dès le début du projet par la proximité de celui-ci à ses sites existants et son besoin d'espaces supplémentaires criant. L'Université cherchait déjà à agrandir ses espaces avant l'annonce du projet. Cependant, il est particulièrement difficile de trouver des espaces pour accueillir des laboratoires de recherche dans le centre-ville de Montréal. Il est donc logique pour l'université de démontrer un intérêt envers le projet.

Pour McGill, c'est une façon d'offrir de nouveaux laboratoires de recherche modernes à ses étudiants en plus d'instaurer de nouveaux espaces publics d'échanges entre les usagers qui proviennent de son institution ou de l'extérieur

Les pavillons A-E-L-M-S-T de l'HRV sont alors cédés à l'Université McGill pour en faire des salles de classe et des laboratoires de recherche. McGill a d'ailleurs débuté les travaux dans cette partie avant la cession du restant du site entre le CUSM et la SQI. La Caisse de dépôt (Ivanhoé Cambridge) réalise une analyse de faisabilité pour la conversion de six bâtiments du site pour en faire une cité universitaire où convergeront étudiants, chercheurs et acteurs socio-économiques du Québec et de l'international. Plus spécifiquement, les usages proposés sont : unités de résidences étudiantes, espaces de services et commerces, bureaux, espaces de recherche et différentes infrastructures de mobilité active (pistes cyclables, sentiers, etc.).

Les groupes citoyens

Plusieurs groupes citoyens veulent exprimer leur opinion sur ce projet public. Chacun d'entre eux exprime des besoins ou des revendications qui leur sont propres et tentent d'influencer le projet à leur façon et parfois en leur faveur.

La population des quartiers immédiats

Il va de soi que la population des quartier adjacents aimerait bien que le projet serve à construire de nouveaux logements. Il s'agit de quartiers saturés par leurs habitants. Les logements sont en très grande demande. Étant donné qu'ils se situent tout près des Universités, les étudiants convoitent beaucoup les espaces.

Les habitants du quartier aimeraient donc que le projet puisse servir à construire de nouveaux logements pour augmenter l'offre. Cependant, le projet est régi par de nombreux règlements qui empêchent de combler cette demande en construisant de nouveaux logements ce qui frustre la population.

Cependant, la SQI prévoit convertir certains des bâtiments de l'HRV en résidences pour étudiants. Le règlement qui stipule que les bâtiments ne puissent pas servir de logements n'empêche pas la création de logements étudiants. Cette utilisation permettrait aux étudiants d'occuper les logements dans le HRV prévus pour leur utilisation plutôt que les logements destinés à la population des quartiers.

Les Amis de la Montagne

Il s'agit d'une organisation à but non-lucratif qui veille à la conservation du site de la montagne du mont Royal. Leur but est de faire rayonner la montagne du mont Royal comme un espace vert et de faire en sorte que celle-ci demeure un espace public et accessible à tous. D'une part, ils veillent à faire découvrir le patrimoine et la villégiature qu'offre celle-ci, et d'une autre, ils visent à protéger son patrimoine et son environnement.

Le territoire qu'ils visent à protéger inclus plusieurs quartiers, cimetières, campus universitaires ainsi que le parc du mont Royal. Pour eux, le mont Royal constitue un point de repère visuel majeur du paysage montréalais. Il s'agit d'un lieu identitaire et

emblématique qui recèle de points de vue magnifiques sur la ville, de cimetières, de monuments et de sites historiques ayant une importance patrimoniale nationale. (Les Amis de la Montagne, 2019)

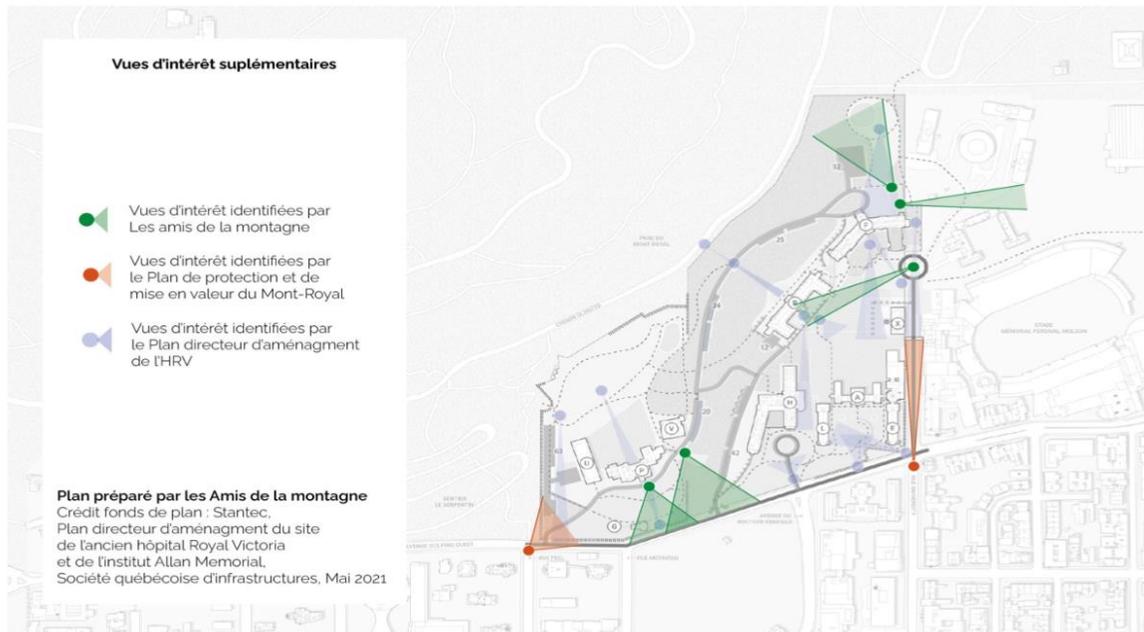


Figure 25- Points d'intérêt relevés

L'HRV fait partie des aspects patrimoniaux qu'ils tentent de défendre étant donné qu'il fait partie de l'enceinte du territoire, et même, de la montagne qu'ils défendent.

Ils ont déposé un mémoire lors des consultations avec l'Office de Consultation Publique de Montréal (OCPM) en novembre 2021. Dans ce mémoire, ils ont quatre principales demandes pour le projet :

- Intégrer au parc du Mont Royal l'abrupt boisé adjacent au parc, les stationnements et autres terrains adjacents ;
- S'assurer de réserver des voies d'accès menant au parc en tant que domaine public de la Ville de Montréal ;
- Intégrer des services complémentaires aux vocations du parc du Mont Royal et de l'Université McGill (ou tout autre promoteur) ;
- Restaurer les éléments caractéristiques de la typologie d'implantation et d'aménagement qui prévaut sur le flanc sud du mont Royal, tels que les murs d'enceinte et les portails.²⁸

À l'intérieur de leur mémoire, ils rappellent le statut de la montagne au patrimoine de l'UNESCO. « La propriété du sol et la structure de gouvernance envisagées pour le Royal Victoria doivent faire l'objet d'études et de discussions publiques en vue de développer une vision claire pour celles-ci. Il demeure inconcevable pour eux qu'un bien patrimonial d'une si grande valeur faisant partie du domaine public soit privatisé au

²⁸ Source : Amis de la Montagne 2021.

bénéfice d'organisations qui, de surcroît, bénéficieront de fonds publics pour s'établir sur le site de l'HRV. » (Amis de la Montagne, 2021)

Les Premières Nations

Le mont Royal à Montréal abrite une nécropole comprenant plusieurs cimetières historiques. Parmi eux se trouvent le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges et le Cimetière Mont-Royal, deux des plus grands et des plus anciens cimetières de la ville, situés sur les pentes du Mont Royal. Ces cimetières sont reconnus pour leur beauté naturelle et leur importance historique. Le mont Royal est non seulement un espace vert crucial pour la ville, mais aussi un lieu de grande importance culturelle et historique pour les Premières Nations.

Les Mères Mohawks, également connues sous le nom de *Kahnawake Survival School Mothers*, sont un groupe de femmes autochtones basées dans la communauté mohawk de Kahnawake, au Québec. Ces femmes se sont engagées activement dans la protection de l'environnement et la préservation des traditions et des droits des peuples autochtones, en particulier en ce qui concerne les territoires ancestraux.

Dans le contexte du projet de réhabilitation de l'HRV, les Mères Mohawks jouent un rôle crucial en tant que gardiennes de l'histoire et des droits autochtones liés au mont Royal. Leur présence sur le territoire remonte à des millénaires, bien avant l'arrivée des colons européens, et elles revendiquent un lien spirituel et culturel profond avec la terre. Les Mères Mohawks veillent à ce que le projet de réhabilitation de l'HRV prenne en compte et respecte l'histoire et les revendications des communautés autochtones, notamment en ce qui concerne la restitution des terres et la reconnaissance des droits ancestraux. Leur implication met en lumière l'importance de la consultation et de la collaboration avec les peuples autochtones dans les projets de développement urbain, en particulier lorsque ceux-ci touchent des territoires historiquement autochtones.

La recherche d'informations sur une nécropole liée aux Premières Nations sur le mont Royal, en particulier dans la zone de l'HRV, révèle plusieurs points d'intérêt historiques et archéologiques.

Le mont Royal a une longue histoire d'occupation par les Premières Nations bien avant l'arrivée des Européens. Les traces archéologiques montrent que cette montagne a été un lieu important pour les peuples autochtones, notamment pour les Mohawks, membres de la Confédération iroquoise. Le site a été utilisé à diverses fins, y compris des activités rituelles et probablement comme lieu de sépulture.

En 2017, des fouilles archéologiques menées près de l'ancien hôpital mis en évidence des artefacts autochtones, confirmant la présence et l'occupation anciennes de la région par les Premières Nations. Ces découvertes incluent des outils en pierre et des fragments de poterie qui indiquent une utilisation prolongée du site par les populations autochtones.

En mars 2022, le collectif Mères Mohawks (*Mohawk Mothers*) soumet une demande à la Cour supérieure du Québec afin d'interrompre les travaux d'excavation de l'ancien hôpital jusqu'à ce que des fouilles archéologiques approfondies soient effectuées sur le site. Le collectif revendique d'ailleurs au CUSM d'avoir implanté l'hôpital ainsi que sa piscine publique sur d'anciennes sépultures autochtones.

Dans les années 1950 et 1960, des expérimentations controversées de la *Central Intelligence Agency* (CIA) ont eu lieu sur le site. Après avoir recueilli des témoignages, les Mères mohawks (Kanien'kehá: ka kahnistensera), un groupe d'aînées de Kahnawake, croient que des enfants autochtones ayant participé au programme pourraient y avoir été enterrés anonymement. (Myriam Boulianne, 2023)

Il est suggéré que des enfants autochtones ont été enterrés sous le site de la piscine à la suite de pratiques psychiatriques troublantes menées entre 1954 et 1963. D'ailleurs, en 2023, des scans de sols ont été effectués avec des machines à géo radars permettant d'identifier neuf zones à probabilité modérée sur le site qui seront étudiées plus en détail à la recherche de ces sépultures.

Dans cette situation, la personne à l'origine de la pétition pour la réouverture de la piscine a déclaré qu'elle l'avait retirée par respect pour des considérations éthiques, exprimant l'espoir que des fouilles soient menées.

Les travaux de la SQI ont donc dû être mis sur pause et des fouilles archéologiques ont eu lieu sur place. Le CUSM a aussi effectué des recherches dans ses plans d'aménagement d'origine pour voir s'il y avait des traces de ces sépultures. D'ailleurs, trois chiens renifleurs sont allés faire des inspections sur le site. À la suite de celles-ci, aucune évidence concrète n'est née de leurs recherches. Cependant, les chiens semblent avoir détecté des traces d'anciens corps sur le site, mais rien d'assez évident pour convaincre les institutions d'arrêter la construction et l'excavation.

Un protocole a été mis sur place dans le but de faire arrêter les travaux immédiatement si jamais des pièces humaines étaient détectées sur le site selon l'Université McGill.

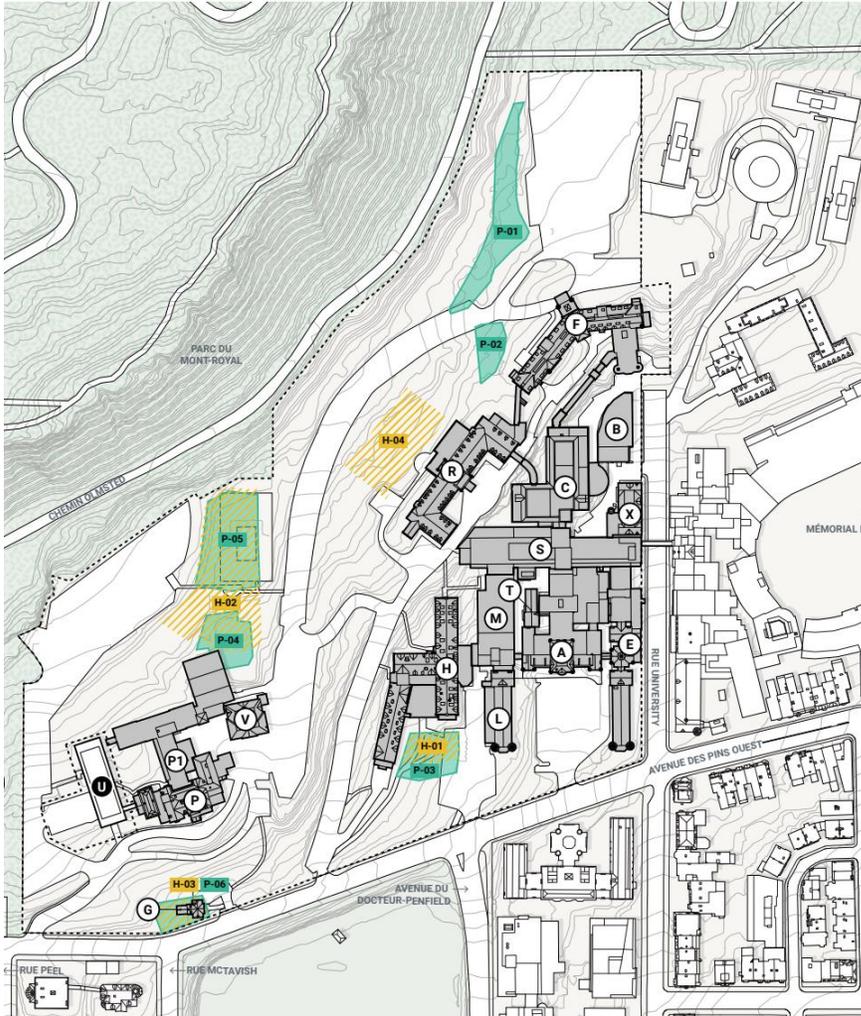


Figure 26- Secteurs de fouilles archéologiques sur le site²⁹

²⁹ Source : Plan Directeur d'aménagement du site de l'ancien hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial (2021)

Les phases du projet

Le but initial du projet du CUSM est de faire construire un méga hôpital qui allait consolider plusieurs des hôpitaux du CUSM. L'Hôpital Général de Montréal faisait partie initialement du projet de migration. Le Gouvernement du Québec a demandé au CUSM de conserver un de ses hôpitaux au centre-ville, c'est pour cette raison que l'HGM ne fait pas partie du déménagement et du Site Glen actuel. En revanche, l'HGM fera partie d'un grand projet de mise aux normes de l'hôpital pour le CUSM.

Le site Glen se trouve sur une ancienne gare de triage qui appartient au Canadian Pacific. Le CUSM cherche alors un terrain pour son immense projet sur lequel il pourrait bâtir son méga hôpital. Le Site Glen se trouve à être bien situé pour le futur projet et la vision du futur complexe du CUSM. Le site se trouve en bordure de l'autoroute Décarie (15) ainsi que les autoroutes 20 et 720. En effet, il était facile d'y accéder pour les ambulances qui s'y rendraient par les autoroutes. De plus, le site se trouve à proximité de la station de métro Vendôme de la Société de Transport de Montréal (STM) ainsi que de la gare du même nom du réseau de trains de banlieue EXO (aussi nommé Agence Métropolitaine de Transports). Les patients pourraient alors s'y rendre très facilement avec le transport en commun qu'ils viennent de l'île de Montréal ou des banlieues à proximité (le réseau de train EXO desservant la rive-nord jusqu'à Saint-Jérôme, la rive-sud jusqu'au Mont Saint-Hilaire et la partie ouest de l'île de Montréal jusqu'à Vaudreuil Dorion).

Le CUSM en est donc devenu acquéreur du terrain du Site Glen en 2001.

Pour réduire son apport au risque ainsi que sa responsabilité dans la gestion des travaux, le CUSM décide de s'associer avec SNC-Lavalin (maintenant connu sous le nom d'*Atkins Réalis*) avec un contrat de Partenariat Public Privé (PPP) pour le projet.

L'HRV a donc été vidé depuis le grand déménagement et la SQI assure sa conservation et son exploitation. Le but est de trouver un nouvel usage au bâtiment afin d'y donner une deuxième vie.

Le déménagement des activités vers le Glen

En août 2010, les travaux ont commencé sur le futur emplacement du Site Glen et 5 ans plus tard arrivait la date du déménagement de 3 hôpitaux vers le Site Glen : l'HRV, l'Hôpital de Montréal pour enfants ainsi que l'Institut Thoracique de Montréal.

La planification du plus gros déménagement hospitalier du Canada s'est amorcée 5 ans avant la date buttoir de 2015. En effet, un déménagement de la sorte implique beaucoup de cascades, il fallait donc prendre le temps pour le CUSM de tout prévoir et dresser une liste des pires scénarios possibles. Un des aspects qui rend la tâche encore plus difficile et complexe est le fait que l'hôpital doit être fonctionnel dès la minute zéro de

sa mise en activité. Les départements cliniques sont déménagés en amont de la date du grand déménagement et ont déjà été mis en service.

La planification

Un déménagement de cette envergure peut engendrer d'importantes répercussions, notamment au niveau du personnel hospitalier. D'ailleurs, le CUSM a mis en place plusieurs mesures de mitigation pour réduire les effets néfastes que pourraient ressentir les employés. Les deux principales mesures mises en place sont des communications régulières diffusées à tous les employés sur un site internet prévu à cet effet. Le but est de tenir informer en toute transparence les employés de l'avancement des travaux au Site Glen en plus de tenter de réduire le choc que pourraient ressentir certains d'entre eux face à un hôpital vide à l'HRV.

Certains employés se montrent très réfractaires aux changements auxquels ils vont faire face avec l'arrivée d'un tel déménagement. Certains employés sont à l'emploi depuis plus de 30 ans dans le même local et sont très confortables dans leurs anciens lieux de travail en plus d'y être très attachés. Il s'agit alors d'un très grand changement de routine et d'habitude pour plusieurs. Beaucoup de personnes ont démontré des caractéristiques appartenant à une situation traumatique face à l'inconnu. Les deux causes principales de la réfraction au changement des employés sont le changement d'espaces physiques ainsi que le tournant vers l'ère numérique.

Les nouveaux espaces du Glen prévus par le CUSM ne font pas le bonheur de tous. Plusieurs employés se montrent réticents face à un bâtiment moderne. Malgré tous les bénéfices que peuvent avoir de nouvelles installations, plusieurs personnes anticipent de devoir quitter des espaces auxquels ils sont très attachés, que ce soit par des souvenirs dans l'espaces ou des relations qu'ils ont développées au Royal Victoria. Les employés doivent aussi s'adapter à travailler conjointement avec ceux de l'Hôpital de Montréal pour enfants ainsi que l'Hôpital Thoracique de Montréal étant donné qu'ils se trouveront tous sous un même toit.

En déménageant vers le Glen, le CUSM tente, par le fait même, de réduire son utilisation de papiers et de se tourner vers un système beaucoup plus informatisé, notamment en ce qui a trait aux dossiers des patients ainsi que des communications à l'interne. Il s'agissait d'une belle occasion pour le CUSM de faire le changement dans une nouvelle installation sans avoir à adapter les installations qui fonctionnent encore sous l'ancienne méthode du papier.

Ce changement numérique a eu un effet néfaste sur certains employés qui ne sont pas d'accord avec cette nouvelle façon de faire adoptée par le CUSM. Par exemple, certaines secrétaires qui étaient à l'emploi depuis plus de 30 ans avant le changement d'ère ont tout simplement refusé d'aller travailler au Glen et de s'y adapter. Plusieurs d'entre elles ont décidé d'aller travailler à l'HNM et à l'HGM qui fonctionnent encore selon l'ancienne méthode du papier. Pour certaines autres, il a été question d'une retraite

anticipée. Étant donné qu'elles étaient déjà en fin de carrière, elles n'étaient pas prêtes à mettre beaucoup d'efforts pour apprendre le nouveau système numérique.

Lors de ce majeur changement, entre les années 2014 et 2016, le CUSM a connu un taux effectif de 25% d'employés qui ont pris leur retraite qui serait expliqué par le déménagement majeur au Glen en 2015. Ce taux effectif tourne plutôt entre 5 et 7% dans les années précédentes à ce grand changement.

Déménagement hors du commun

Plusieurs objets doivent être déménagés avec une attention particulière. Effectivement, un hôpital entrepose ou possède des équipements spécialisés ou d'autres effets nécessitant des déménageurs avec des gants blancs qui sont venus en amont de la grande journée de déménagement.

D'ailleurs, certains objets historiques ont été récupérés lors de ce grand déménagement. Des livres très rares ont été trouvés et manipulés avec soin pour être conservés dans la collection de la fondation du CUSM.

Certains équipements spécialisés de l'hôpital ont dû l'être déménagés au nouveau site. Il s'agit de grandes pièces technologiques desquelles il faut prendre soin. Le défi était surtout au niveau de l'arrivée de l'équipement sur place au Glen. Les équipements doivent être livrés et fonctionnels pour ceux qui sont déménagés de l'HRV et achetés et livrés à temps pour ce qui est des nouveaux équipements acquis.

L'animalerie du Royal Victoria qui fait partie de l'Institut de Recherche a dû déménager ses animaux. Les espaces ont, par la suite, dû être nettoyés et décontaminés. Il fut de même pour la partie des laboratoires qui contenaient des agents biologiques, radioactifs et chimiques (on pratiquait parfois la médecine nucléaire).

Le CUSM fait affaire avec une équipe de transport qui a la charge de toute la partie électronique (ordinateurs, imprimantes, etc.). Ils transportent les appareils électroniques d'un site à l'autre en s'assurant de leur remise en marche par la suite.

La chapelle de l'hôpital est désacralisée et ensuite déménagée. On y a pratiqué une dernière messe et les objets religieux ont été sortis de l'espace de culte. D'ailleurs, l'hôpital a profité du déménagement pour moderniser et rendre plus inclusif le lieu de culte qui a été aménagé au Site Glen.

Le 26 avril 2015

Il s'agit d'une très grande journée pour la vision moderne de changement du CUSM. Entre 7 heures et 13 heures, 32 ambulances et véhicules de transport adaptés réalisent plus d'une centaine de trajets afin de transférer les 154 patients vers le nouveau Site Glen. Il y a un parcours balisé et tracé entre les deux hôpitaux dans les rues de

Montréal dans le but d'y faciliter le trajet sans néanmoins devoir y fermer les rues complètement. Une cérémonie publique a eu lieu pour clôturer les activités de soins à l'hôpital. De plus, il s'agit d'un événement à grande échelle qui intéresse beaucoup de personnes et qui était vu d'un œil très critique par plusieurs. L'événement a été énormément médiatisé et documenté.

L'Ancien Vic

Depuis l'immense déménagement de 2015, l'Ancien Vic a eu plusieurs vocations différentes. Parmi celles-ci, il a d'ailleurs servi de lieu d'hébergement pour les demandeurs d'asile et de lieu d'accueil pour les personnes sans-abri pendant la pandémie reliée à la COVID-19.

Le Nouveau Vic

Pour ce qui est du projet du Nouveau Vic, plusieurs firmes d'aménagement font partie de l'équipe qui constitue le projet. Du côté de la conception et de l'architecture ce sont les firmes Diamond Schmitt et LemayMichaud. Pour ce qui est de la partie génie civil et structure, il s'agit de ARUP et de CIMA+. Pour l'aspect urbanistique, il s'agit de l'atelier de design urbain Enclume. De l'autre côté, pour la partie architecture de paysage, c'est la firme Claude Cormier associés qui a été signé pour le projet. Pour la génie mécanique et électrique, ce sont Pageau Morel et Bouthillette Parizeau qui font partie du projet. Du côté du consultant patrimonial, c'est *Era Architects* qui s'occupe d'évaluer le projet.

Sur le site de *Diamond Schmitt Architects* on peut y lire que la date visée pour la complétion du projet du nouveau Vic est en 2028 et que le projet est en liste pour obtenir des certifications environnementales et ainsi devenir un projet WELL Or et LEED Or.

Le projet s'insère seulement dans 15% de la superficie totale de l'enceinte du bâtiment du Royal Victoria. Il occupe les anciens pavillons principaux de l'hôpital. C'est-à-dire, les pavillons A, E et L. Lorsque le réaménagement de la partie inférieure du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria sera terminé (prévu pour 2028) le campus McGill du centre-ville aura gagné 22 800 m² (nets) d'espace d'enseignement et de recherche à la fine pointe de la technologie, dont l'Université a grand besoin. (Christopher Manfredi, 2024)

Au total, le coût du Nouveau Vic s'élèverait à 700 millions de dollars, avec un investissement de 225 millions de dollars de la part de l'Université et de 475 millions de dollars financés par le gouvernement du Québec.



Figure 27- Rendu extérieur du Nouveau Vic³⁰

Espaces de collaboration et de recherche interdisciplinaire

Les nouveaux espaces prévus pour le Nouveau Vic incarnent l'essence même de la collaboration interdisciplinaire, offrant un terrain fertile pour des explorations audacieuses et des découvertes innovantes. Au cœur de ces initiatives, la recherche sur les systèmes de développement durable émerge comme un pilier essentiel, abordant les défis complexes auxquels sont confrontées les sociétés contemporaines. En mettant l'accent sur les systèmes terrestres, urbains, ainsi que sur les molécules et les matériaux, ces investigations s'efforcent de forger des solutions durables pour les générations futures.

Parallèlement, les nouveaux espaces s'ouvrent également aux recherches et débats sur les politiques publiques, avec un accent particulier mis sur l'École de politiques publiques Max-Bell et les divers instituts et centres dédiés à cette discipline. En favorisant une approche inclusive et transversale, ces environnements encouragent la réflexion critique et l'innovation dans la formulation et la mise en œuvre de politiques qui répondent aux besoins changeants de la société.

Au-delà de leur vocation de recherche, ces espaces sont conçus pour catalyser l'échange dynamique entre les chercheurs, créant ainsi un véritable incubateur d'idées où les frontières entre les disciplines s'estompent et où les synergies émergent naturellement. McGill aspire à ce que ces lieux deviennent des carrefours intellectuels où la collaboration transcende les barrières traditionnelles, alimentant ainsi un dialogue fructueux et propice à l'innovation.

³⁰ Source : Diamond Schmitt/LemayMichaud (2023)

Espaces de créativité

Le plan ambitieux de McGill consiste à concevoir des espaces qui transcendent leur fonctionnalité traditionnelle pour devenir des lieux d'interaction dynamique et d'échange spontané. En favorisant des discussions informelles entre chercheurs de toutes disciplines et les personnes fréquentant ces lieux, l'université vise à créer un écosystème propice à la fertilisation croisée des idées et à l'émergence de collaborations inattendues. Ces échanges spontanés sont perçus comme des catalyseurs puissants pour l'innovation, offrant un terrain fertile où les perspectives divergentes convergent pour générer de nouvelles avenues de recherche et de découverte.

Les avantages de cet aménagement architectural novateur sont multiples. Tout d'abord, ces vastes espaces ouverts, tels que les atriiums et les espaces événementiels, offrent un cadre accueillant et inspirant pour les rencontres informelles. En créant des lieux attrayants et confortables, l'université encourage la spontanéité et la convivialité, incitant les chercheurs à sortir de leurs bureaux et à s'engager dans des conversations enrichissantes avec leurs pairs. De plus, la disposition stratégique de places assises informelles dans tous les espaces ouverts de la faculté crée des opportunités constantes d'interaction, favorisant ainsi un flux continu d'idées et de perspectives.

En outre, cet aménagement favorise un sentiment d'appartenance et de communauté au sein de la faculté. En offrant des espaces partagés où les membres de la communauté universitaire peuvent se réunir et interagir de manière informelle, McGill renforce les liens sociaux et professionnels entre les individus. Cette atmosphère de camaraderie et de collaboration contribue à renforcer le tissu social de l'université, créant un environnement où chacun se sent valorisé et soutenu dans ses efforts de recherche et d'innovation.

En somme, le nouvel aménagement architectural de McGill incarne une vision audacieuse de l'avenir de la recherche et de l'apprentissage, où les frontières entre les disciplines sont transcendées et où la créativité est encouragée à s'épanouir. En favorisant les discussions informelles et les interactions spontanées, ces espaces offrent un terreau fertile pour l'émergence de nouvelles idées, de collaborations fructueuses et de découvertes révolutionnaires.



Figure 28- Entrée du Nouveau Vic³¹



Figure 29- Atrium du Nouveau Vic³²

³¹ Source : Diamond Schmitt/LemayMichaud (2023)

³² Source : Diamond Schmitt/LemayMichaud (2023)



Figure 30- Café Nouveau Vic³³

Les sept principes directeurs du projet

Voici les sept principes directeurs du projet du Nouveau Vic³⁴ et comment chacun de ceux-ci se traduit :

³³ Source : Diamond Schmitt/LemayMichaud (2023)

³⁴ Source : Le projet Nouveau Vic – McGill

1. Réaliser un projet pour Montréal, le Québec et le Canada.

« Les terrains historiques et bâtiments patrimoniaux d'exception qui forment l'ancien hôpital Royal Victoria seront transformés en un des centres d'enseignement, de recherche et d'innovation de renommée mondiale dans les deux piliers académiques qui façonnent le programme, à savoir le développement durable et les politiques publiques. » (Diamond Schmitt et LemayMichaud, 2023)

2. Relever les défis du développement durable grâce à la recherche, à l'élaboration de politiques et à la collaboration.

« Le projet du Nouveau Vic transformera un ancien hôpital dédié à la guérison de l'humain, en un nouveau campus universitaire dédié à la guérison de la planète. » (Diamond Schmitt et LemayMichaud, 2023)

3. Créer une fabrique à idées qui attire, établit des liens et inspire.

« Le parvis paysagé des ailes patrimoniales est restauré et de nouvelles entrées accueillent les étudiants, les membres de la faculté et la communauté dans un nouveau carrefour de discussion et d'échange. » (Diamond Schmitt et LemayMichaud, 2023)

4. Maintenir l'équilibre entre la nature, le patrimoine, la fonctionnalité et l'architecture durable.

« Le projet allie le rajeunissement de bâtiments et de paysages patrimoniaux emblématiques avec une infrastructure de recherche de pointe, une conception écologique et une architecture ouverte et inclusive. » (Diamond Schmitt et LemayMichaud, 2023)

5. Reconnaître le passé autochtone du site et y rendre hommage.

Les cours seront une occasion de faire participer des communautés autochtones pour développer des stratégies de représentation physique à l'intérieur.

6. Être un exemple de mobilité durable et d'intégration urbaine.

Les intervalles entre les bâtiments historiques faciliteront la restauration des connexions pour favoriser la circulation au sein du complexe.

7. Améliorer la vue du mont Royal et l'accès à ce dernier ainsi qu'à la vision de Frederick Olmsted pour le paysage montréalais.

« La démolition des pavillons M et S permettra d'ouvrir la vision aux pavillons R et F qui se situent plus haut dans la montagne. Les toits des nouvelles ailes sont conçus pour prolonger le paysage du Mont Royal en tant qu'espace actif de recherche et de rassemblement, et comme belvédère surplombant Montréal. » (Diamond Schmitt et LemayMichaud, 2023)



Figure 31- Vision d'ensemble en axonométrie du projet Nouveau Vic³⁵

Le projet à venir

L'Université McGill et les gouvernements du Québec et d'Ottawa se partageront les coûts des études de faisabilité du projet dans son ensemble, lesquels sont évalués à environ 850 millions de dollars. Selon Olivier Marcil, vice-président aux relations externes à l'Université McGill, l'étude de faisabilité du projet devrait prendre entre 12 à 18 mois avant d'être réalisée, permettant une évaluation approfondie et exhaustive des diverses dimensions et implications du projet. À ce jour, l'Université a déjà engagé une somme significative d'un million de dollars en études préliminaires pour ce projet ambitieux, démontrant son engagement et son intérêt à poursuivre cette initiative.

L'Université souhaite notamment préserver les bâtiments patrimoniaux de style victorien, qui sont d'une grande valeur historique et architecturale, pour y installer des résidences étudiantes modernes ainsi que des bureaux fonctionnels et bien équipés. Cette étude est cruciale, car le respect de l'ancienne vocation du bâtiment est l'un des

³⁵ Source : AgoraMTL

aspects les plus importants d'une requalification. Il est essentiel de préserver l'intégrité historique et culturelle des bâtiments tout en répondant aux besoins contemporains de l'Université et de la communauté étudiante. Par exemple, on peut parler de bris d'usage lorsqu'un édifice qui a toujours servi la collectivité devient un espace privé inaccessible, entraînant une perte de sa valeur et de sa fonction sociale.

La SQI propose un phasage des travaux divisé en deux thématiques principales, chacune jouant un rôle clé dans la réalisation du projet global. La première thématique concerne le réaménagement du site, incluant la planification des espaces extérieurs, des zones de circulation et des infrastructures de support nécessaires pour créer un environnement cohérent et accueillant. La deuxième thématique se concentre sur la réhabilitation du cadre bâti, impliquant des travaux de restauration, de modernisation et de mise aux normes des bâtiments existants afin d'assurer leur pérennité et leur fonctionnalité dans le contexte actuel. Ces deux phases complémentaires sont essentielles pour garantir le succès et la durabilité du projet dans son ensemble.

Voici le phasage des travaux tel que présenté dans le Plan Directeur de la SQI :

1. Réaménagement du site
 - a. État actuel
 - b. Infrastructures sous-terraines
 - i. Réfection des infrastructures souterraines (réseau d'aqueduc)
 - ii. Réfection des infrastructures souterraines (réseau d'égout)
 - iii. Réfection des utilités publiques (Hydro-Québec)
 - iv. Réfection des utilités publiques (Gaz Naturel)
 - v. Réfection des utilités publiques (Telecom)
 - vi. Construction des bassins de rétention souterraine
 - c. Aménagement paysager
 - i. Réaménagement des voies de circulation véhiculaire et de service
 - ii. Réaménagement des aires de stationnement
 - iii. Aménagement des sentiers piétons
 - iv. Aménagement des escaliers
 - v. Aménagement du parvis
 - vi. Aménagement du parc derrière le bâtiment F, des jardins Ravenscrag et des places publiques
 - vii. Restauration/réhabiliter les composantes du mur d'enceinte
2. Réhabilitation du cadre bâti
 - a. État actuel
 - b. Préparation électromécanique
 - i. Construction de nouvelles entrées électriques temporaires et permanentes
 - ii. Approvisionnement en énergie pour le chauffage du secteur ouest du site
 - iii. Maintien des services essentiels tels que la téléphonie, les télécom et les alarmes d'incendies
 - c. Autonomisation transitoire, décontamination, dégarnissage

- i. Élimination des produits dangereux
 - ii. Démolition des cloisons intérieures
 - iii. Démantèlement des services électromécaniques
 - iv. Aménagement de chauffage et d'éclairage temporaire
 - v. Réfection des systèmes électromécaniques
- d. Résorption du maintien d'actifs
 - i. Réhabilitation des composantes de l'enveloppe des bâtiments (fenestration, maçonnerie, couverture, fondation, etc.)
 - ii. Démolition localisée d'ajouts mineurs (passerelle), des systèmes et des équipements désuets
 - iii. Réhabilitation sismique des bâtiments conservés
 - iv. Mise aux normes (issues, ascenseur, etc.) des bâtiments conservés
- e. Projet McGill
 - i. Construction du nouveau pavillon
 - ii. Réhabilitation des pavillons A, L et E
- f. Travaux d'aménagement locatif et autonomisation finale
 - i. Réaménagement intérieur selon les besoins des clients incluant les systèmes électromécaniques (distribution électrique, éclairage, gicleurs, contrôles, etc.)
 - ii. Autonomisation finale (centrales thermiques)

Le plus grand enjeu pour la SQI sera de mener à bien les travaux dans les délais impartis. Ce projet, visant à revitaliser l'ancien hôpital Royal-Victoria de Montréal, est fortement critiqué par l'opinion publique. Par conséquent, la SQI devra faire preuve d'une rigueur exemplaire dans la gestion de son chantier, en veillant à respecter les échéanciers et les budgets alloués.

Ce projet suscite des débats et des attentes variées parmi les parties prenantes, incluant les citoyens, les groupes de conservation du patrimoine, et les autorités municipales. La SQI devra naviguer habilement entre ces différentes exigences. Par exemple, la préservation des éléments architecturaux historiques de l'ancien hôpital est primordiale pour les défenseurs du patrimoine, tandis que les étudiants et le personnel de l'Université McGill attendent des infrastructures modernes et fonctionnelles.

En revanche, ce projet s'insère dans un contexte de nombreuses revendications sociales et politiques qui pourraient potentiellement ralentir le processus de construction. Des groupes communautaires pourraient exiger que certaines parties du site soient dédiées à des usages publics ou communautaires, comme des espaces verts ou des centres de services sociaux. De plus, des préoccupations environnementales pourraient émerger, nécessitant des études d'impact supplémentaires et des ajustements aux plans de construction.

Ainsi, la SQI devra non seulement surmonter les défis techniques et logistiques inhérents à un projet de cette envergure, mais aussi répondre aux attentes et aux préoccupations légitimes de la communauté. Par exemple, l'intégration de technologies

durables et l'adoption de pratiques de construction écologiques pourraient être des réponses appropriées aux critiques environnementales. De plus, la création de forums de consultation publique réguliers pourrait aider à atténuer les tensions et à recueillir des feedbacks constructifs tout au long du processus de réaménagement.

Les enjeux

Un grand nombre d'enjeux sont présents dans un projet comme celui-ci. Certains sont reliés au bâtiment et certains sont reliés au site sur lequel le projet s'implante. Les principaux enjeux et ceux qui ont le plus d'impacts à prendre en compte dans ce projet sont dressés dans la partie ci-dessous.

Enjeux du bâtiment

L'enveloppe d'un vieux bâtiment vient avec son lot de caractéristiques particulières. Dans le cas d'un hôpital, ce nombre de caractéristiques devient encore plus grand puisque ce sont des bâtiments conçus spécifiquement pour cet usage très précis et peu commun à d'autres bâtiments.

L'un des enjeux majeurs est la complexité des infrastructures existantes, telles que les systèmes de plomberie et d'électricité, qui doivent souvent être entièrement refaits pour répondre aux normes modernes. Par exemple, les conduits d'aération et les systèmes de ventilation dans un ancien hôpital doivent être adaptés pour garantir une qualité de l'air adéquate et conforme aux standards actuels, ce qui peut représenter un défi technique et financier significatif.

Un autre exemple est l'adaptation des espaces intérieurs. Les anciennes salles d'opération, les laboratoires et les chambres de patients ont des configurations spécifiques qui ne correspondent pas toujours aux besoins modernes des nouveaux occupants. Ainsi, transformer une ancienne salle d'opération en bureaux fonctionnels ou en résidences étudiantes nécessite des travaux de réaménagement majeurs, incluant la démolition de murs, la réorganisation des espaces et la mise en place de nouvelles structures.

Les contraintes patrimoniales ajoutent également un niveau de complexité. La préservation des façades historiques et des éléments architecturaux emblématiques, comme les moulures, les fenêtres anciennes et les escaliers en bois, est souvent obligatoire. Cela limite les modifications possibles et impose des techniques de rénovation spécifiques et coûteuses. Par exemple, restaurer une façade de style victorien nécessite des artisans qualifiés et des matériaux particuliers qui respectent l'authenticité du bâtiment original.

De plus, la mise en conformité avec les normes de sécurité modernes, telles que les sorties de secours, les systèmes de détection incendie et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, pose des défis supplémentaires. Par exemple, l'installation d'ascenseurs dans des structures anciennes peut exiger des modifications structurelles

significatives pour supporter le nouvel équipement tout en respectant les aspects patrimoniaux du bâtiment.

Ces exemples illustrent les nombreux défis que représente la réhabilitation d'un ancien hôpital, où chaque modification doit être soigneusement planifiée et exécutée pour harmoniser les exigences contemporaines avec la conservation du patrimoine historique.

Contamination d'amiante et dégradation

La vétusté de l'HRV pose un défi majeur en termes de contamination à l'amiante, étant donné son ancienneté. La présence d'amiante dans les bâtiments représente un risque sérieux pour la santé, nécessitant une décontamination complète avant toute modernisation. Outre l'amiante, d'autres obstacles préoccupent les experts, notamment le niveau de dégradation des bâtiments, la hauteur des plafonds, la complexité de l'aménagement intérieur, la capacité portante des planchers, l'âge des systèmes électromécaniques et le chauffage commun à tous les bâtiments (Radio-Canada, 2015).

Comme évoqué précédemment dans la section sur les pavillons, certains d'entre eux ont été légués à la SQI dans un état de dégradation avancé. Le manque d'entretien, voire l'absence totale d'entretien, de la part du CUSM dans les dernières années de sa propriété a aggravé la situation. Cette négligence a contribué à la détérioration rapide des structures et des infrastructures, rendant leur restauration et leur réhabilitation encore plus complexes.

Par ailleurs, la pierre utilisée pour le revêtement extérieur des bâtiments est considérée comme une pierre patrimoniale. Sa conservation ou sa revitalisation est donc essentielle dans le cadre du projet, notamment pour les pavillons existants conservés. Cela ajoute une dimension supplémentaire au défi de réhabilitation, car il est nécessaire de trouver ses solutions qui préservent l'aspect historique et esthétique des bâtiments tout en assurant leur durabilité et leur sécurité.

En résumé, la contamination à l'amiante, la dégradation structurelle des bâtiments, et la préservation de la pierre patrimoniale sont autant de défis à relever dans le cadre du projet de réhabilitation de l'HRV. Ces enjeux exigent une approche minutieuse et

spécialisée pour garantir la sécurité, la durabilité et la préservation du patrimoine historique tout en assurant la réussite du projet de modernisation.



Figure 32- Corridor principal en démolition - Pavillon M 8^e étage³⁶

³⁶ Source : Image d'archive personnelle



Figure 33- Emplacement des anciens murs démolis – Pavillon M 8^e étage³⁷

³⁷ Source : image d'archive personnelle



Figure 34- Démolition en cours – Pavillon M 8^e étage³⁸

Limites des hauteurs

³⁸ Source : Image d'archive personnelle

Les hauteurs des bâtiments existants et futurs sont régies par plusieurs types de règlements, entre autres, le règlement urbanistique de la Ville de Montréal qui fait en sorte que la construction de nouveaux bâtiments ne bloque pas la vue des autres qui étaient construits avant pour lesquels les dégagements sont des droits acquis.

Règlement intérimaire

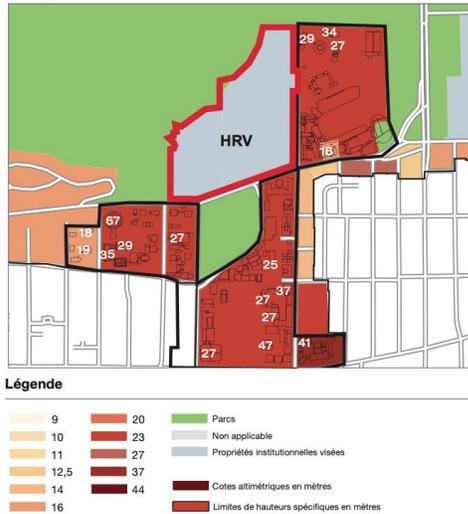


Figure 35- Limites des hauteurs (en mètres) des bâtiments adjacents au site³⁹

Règlement d'urbanisme

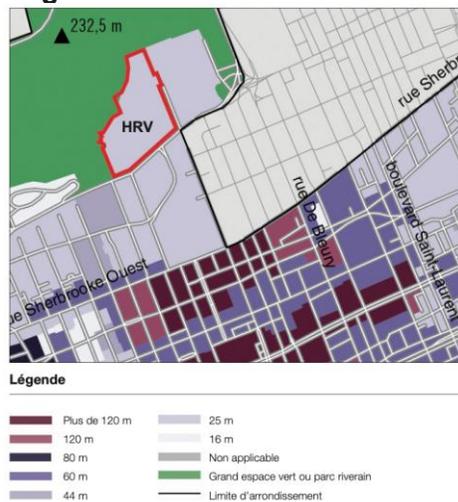


Figure 36- Limite des hauteurs (en mètres) des bâtiments adjacents au site⁴⁰

Remplacement des énergies

Le CUSM estime qu'entretenir, protéger et chauffer les lieux coûtera près de 5 millions de dollars par année à la SQI. Le but de la SQI, dans l'ensemble du projet, est

³⁹ Source : Groupe IBI (1^{er} juillet 2011)

⁴⁰ Source : Groupe IBI (1^{er} juillet 2011)

de saisir l'occasion présentée par ce projet pour remplacer les énergies du bâtiment par des énergies plus vertes et durables. De plus, le remplacement des énergies permettra d'alimenter chacun des bâtiments de façon séparée étant donné qu'il n'y a qu'une seule chaufferie et salle électrique actuellement pour alimenter tout le bâtiment.

Contexte d'insertion et enjeux du site

L'emplacement où se trouve l'HRV implique beaucoup d'enjeux au niveau de la requalification de l'espace. En étant situé sur le mont Royal et à l'extrémité du centre-ville de Montréal, la requalification doit respecter un grand nombre de restrictions quant au site sur lequel le bâtiment s'implante. Le contexte d'insertion à plus large échelle dans lequel le bâtiment s'implante amène son lot d'enjeux au site sur lequel il se trouve.

Un autre enjeu est la circulation et l'accessibilité. Situé à la jonction entre un espace naturel et un secteur urbain dense, l'HRV doit être facilement accessible tout en minimisant les perturbations du trafic local. Par exemple, des solutions doivent être trouvées pour gérer le flux des véhicules de construction et des futurs occupants sans créer de congestion routière ou de nuisances pour les résidents et les usagers du mont Royal.

De plus, l'intégration harmonieuse du projet dans le tissu urbain environnant est cruciale. Le quartier avoisinant comprend des institutions académiques et culturelles, des espaces résidentiels, ainsi que des infrastructures de transport public. La requalification de l'HRV doit donc tenir compte des interactions avec ces différents éléments. Par exemple, la création de nouveaux espaces verts ou de zones piétonnes pourrait améliorer la qualité de vie dans le quartier et renforcer les liens entre les différents pôles d'activité.

L'aspect patrimonial de l'HRV ajoute une couche supplémentaire de complexité. Le bâtiment est non seulement un exemple important de l'architecture victorienne, mais il a aussi une valeur historique significative. Toute requalification doit donc être réalisée en concertation avec les autorités patrimoniales pour garantir que les caractéristiques architecturales et historiques du site sont préservées et mises en valeur. Par exemple, la restauration des façades d'origine et l'intégration de panneaux d'information historiques pourraient enrichir le projet tout en respectant le patrimoine bâti.

Enfin, les préoccupations sociales et communautaires ne peuvent être négligées. La requalification de l'HRV doit répondre aux besoins et aux attentes de la communauté locale, en offrant des espaces et des services qui bénéficient directement aux résidents. Par exemple, la création de nouvelles installations culturelles, de santé ou d'éducation pourrait renforcer le rôle de l'HRV comme un centre vital pour la communauté, tout en respectant l'identité historique et environnementale de son emplacement.

Topographie

Le site est aménagé sur la montagne du mont Royal et doit s'adapter à celle-ci. Il est parfois plus difficile d'aménager dans un espace aussi escarpé à l'extérieur. Au Québec, les conditions météorologiques ainsi que les saisons font en sorte qu'un bâtiment doit s'adapter dans son environnement dans plusieurs types de climats différents et s'y intégrer. De plus, le nouveau projet d'aménagement de la SQI s'insère dans un contexte d'aménagement inclusif pour personnes à mobilité réduite. Il s'agit déjà d'un endroit plutôt difficile au niveau des déplacements par ses pentes, mais d'autant plus difficile pour une personne ayant une mobilité réduite qui doit s'y déplacer.

Dans le projet de revitalisation du site de l'HRV, le plan directeur du projet demande d'intégrer une façon de se déplacer sur le site de façon inclusive. C'est-à-dire, que le site, offre diverses options pour permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer sur le site malgré son escarpement. Le projet de McGill a notamment projeté l'idée de l'intégration d'ascenseurs à l'intérieur du bâtiment qui mèneraient jusqu'au toit de celui-ci. Ce qui permettrait aux personnes à mobilité réduite de se rendre aux pavillons plus haut sur la montagne en plus de leur donner un accès sur ladite montagne.

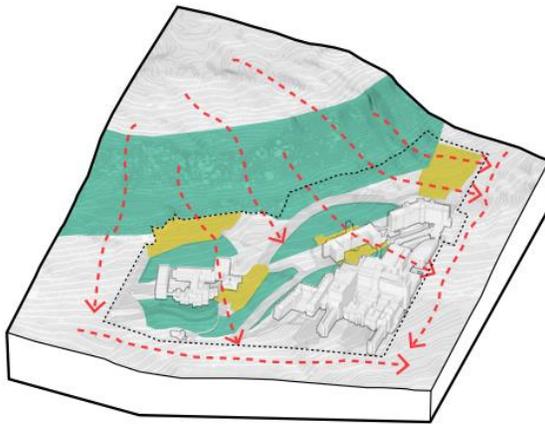


DIAGRAMME DE LA TOPOGRAPHIE DU SITE

■ FORTE PENTE

■ PLATEAU

→ AXE TOPOGRAPHIQUE

Figure 37- Topographie du site⁴¹

Le fait d'aménager des bâtiments sur un terrain escarpé vient avec son lot de défis. Le bâtiment doit s'adapter à toutes les conditions et formes de la montagne. D'ailleurs, celui-ci a traversé de nombreuses années qui l'ont laissé dans un piteux état défraîchi entre autres par le climat du Québec très changeant. Le bâtiment du futur site du Royal Vic devra d'ailleurs s'adapter aux nombreux changements climatiques du futur. On parle d'éventuels glissements de terrains ainsi que des records de fluctuation de températures. Plusieurs personnes ont suggéré l'idée d'en faire un bâtiment vert avec un toit vert qui pourrait emmagasiner de la chaleur et permettre de réduire les îlots de chaleur qui sont présents en milieu urbain. L'idée est de faire de l'HRV un bâtiment adapté à son futur et révolutionnaire comme l'idée de l'hôpital pavillonnaire l'était à l'époque.

⁴¹ Source : Plan Directeur d'aménagement du site de l'ancien hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial (2021)

La topographie du site explique aussi l'implantation d'un hôpital pavillonnaire sur le terrain. Les pavillons se trouvent tous à différents niveaux sur la montagne et il est parfois plus difficile d'y aménager les différentes activités sur les niveaux en jonglant avec le roc de la montagne qui est difficilement aménageable.

Les pavillons installés individuellement sur plusieurs niveaux sont alors tous mis de l'avant dans leur individualité et leur permet d'avoir chacun une vue différente imprenable sur le centre-ville de Montréal.

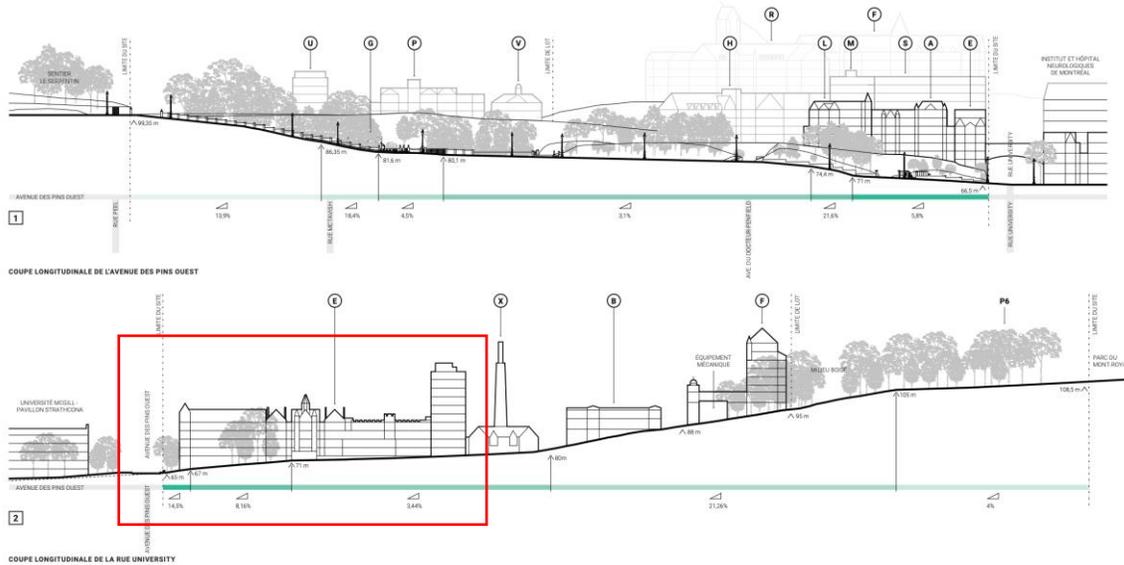


Figure 26- Coupes longitudinales de l'avenue des Pins ouest et de la rue University⁴²

Voir la coupe qui représente la partie du carré indiqué en rouge sur la photo ci-haut.



Figure 27- Coupe longitudinale du Nouveau Vic⁴³

⁴² Source : Plan Directeur d'aménagement du site de l'ancien hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial (2021)

⁴³ Source : Diamond Schmitt/LemayMichaud (2023)

Promenade fleuve-montagne

Il faut aussi comprendre dans quel contexte d'insertion se trouve le bâtiment. Le Royal Victoria se trouve à être au début de la promenade fleuve-montagne imaginée et aménagée par la Ville de Montréal depuis 2018. La promenade doit absolument être conservée, selon le rapport de l'OCPM, dans le but de relier la montagne avec le fleuve. La Ville de Montréal voit la revitalisation du bâtiment comme une occasion de redonner une deuxième vie à la partie de la connexion avec montagne de cette promenade. Il faut savoir que plusieurs urbanistes ont critiqué, plus d'une fois, cette promenade comme un prétexte d'un faux projet de revitalisation de la Ville étant donné les difficultés d'y circuler.

La promenade est un lien piétonnier entre le fleuve Saint-Laurent et la montagne du mont Royal de 3,8 km de long qui a été mis sur place par la Ville dans le cadre du 375^e anniversaire de la ville. Le but de cette promenade était de créer un tracé piéton urbain qui passerait au travers d'éléments architecturaux, historiques et touristiques de la ville. Il s'agit de la première parmi plusieurs promenades du projet de la Ville. Cette promenade est, par le fait même, un lien avec une accessibilité universelle entre le fleuve et la montagne pour permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer au centre-ville. De la signalisation a d'ailleurs été installée par la Ville pour permettre d'y circuler.

L'Urbaniste Gérard Beaudet voit cette occasion comme un prétexte que la Ville de Montréal se donne pour redonner vie à cette promenade sur laquelle elle a dépensé du temps et de l'énergie. Selon-lui, celle-ci n'est pas mise en valeur dans la ville (on la cherche parfois) et elle n'est pas exploitée à son plein potentiel. Selon-lui, pour trouver la promenade, il faudrait presque un guide touristique pour expliquer à un Montréalais où elle se trouve et par où l'emprunter. Les liens sont aussi rompus avec des travaux de construction, notamment sur la rue Sainte-Catherine, qui réduisent la facilité à emprunter le tracé avec une accessibilité universelle.

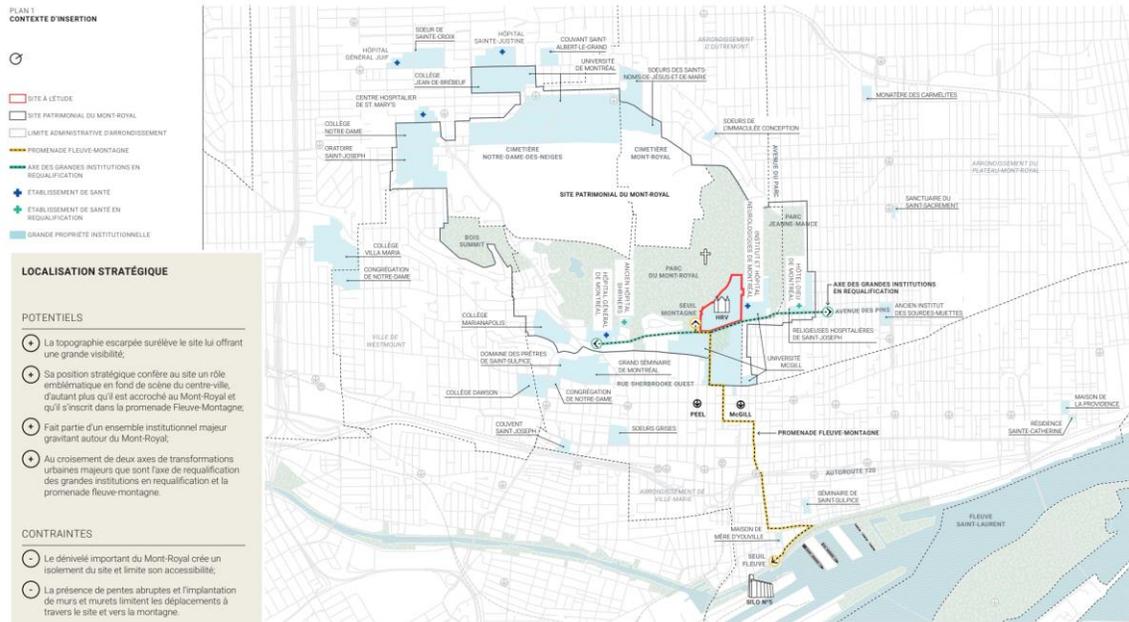


Figure 38- Plan du contexte d'insertion dans la promenade Fleuve-Montagne⁴⁴

Terrain protégé

Il s'agit d'un espace très sensible par le groupe des Amis de la Montagne. Bien que ses écosystèmes soient constamment menacés par le développement urbain et l'impact des nombreux visiteurs et usagers, on y retrouve une diversité biologique étonnante que ce soit dans le parc du mont Royal ou ailleurs dans le vaste territoire de la montagne. (Amis de la montagne, 2021) Ils tentent de conserver les terrains verts et boisés du mont dans le même état sans que les institutions qui s'y trouvent tentent de gagner de l'espace sur le terrain.

Par exemple, le mont Royal est un site naturel protégé et un symbole emblématique de la ville de Montréal. Toute intervention doit donc respecter les règlements stricts de préservation environnementale. Cela implique des études d'impact environnemental approfondies pour s'assurer que les travaux de réaménagement ne perturbent pas l'écosystème local, incluant la faune et la flore spécifiques de cette zone.

⁴⁴ Source : Plan Directeur d'aménagement du site de l'ancien hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial (2021)

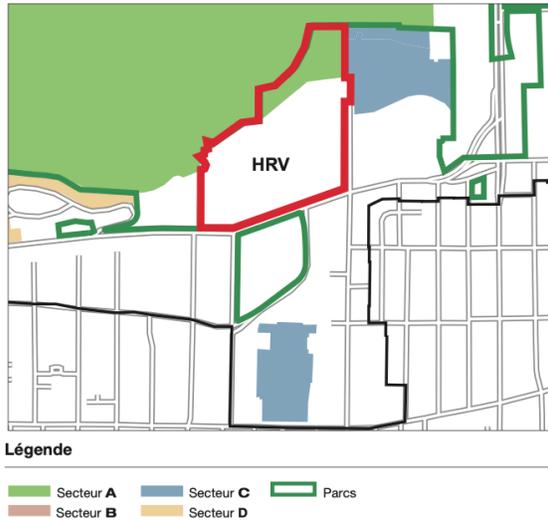


Figure 39- Types de protection des sols⁴⁵

Dans ce secteur, les restrictions en matière d'aménagements au sol sont significatives en raison de son statut d'espace vert protégé. Parmi les activités interdites figurent notamment les opérations de remblai ou de déblai, ainsi que la construction ou l'agrandissement, à l'exception des clôtures ou des sentiers piétonniers aménagés. De plus, l'élimination du couvert végétal est généralement prohibée, sauf dans le cadre de projets de construction autorisés. Les Amis de la Montagne souhaitent maintenir l'aménagement "typique" caractéristique du mont Royal sur le projet, ce qui implique la conservation des espèces d'arbres les plus courantes sur le site, telles que l'érable, le frêne et le chêne.

Parallèlement, les Mères Mohawks, vigilantes quant aux travaux entrepris sur le mont Royal, revendiquent leur attachement ancestral à cet espace. Leur présence sur le mont remonte à plus de 5000 ans avant notre ère, et elles considèrent cette terre comme leur territoire traditionnel, bien que celle-ci ait été spoliée lors de la construction de l'HRV. En conséquence, elles espèrent que le projet actuel prend en compte leur histoire et leurs revendications, en cédant une partie des terres ou en accordant une importance accrue à leurs recommandations concernant l'utilisation des terrains qui étaient autrefois les leurs.

Ces considérations soulignent la nécessité d'une approche sensible et respectueuse envers l'environnement et les communautés autochtones dans le cadre du développement du projet. En tenant compte des restrictions en matière d'aménagement et des préoccupations des groupes autochtones, il est possible de concevoir un projet qui protège à la fois l'intégrité écologique du site et les droits et intérêts des communautés autochtones historiquement liées à cette terre.

Les recommandations face à l'utilisation des sols des Amis de la Montagne et des Mères Mohawks incluent :

⁴⁵ Source : Groupe IBI. (1^{er} juillet 2011)

- Conservation de l'aménagement "typique" du mont Royal : Préserver l'intégrité de l'écosystème existant en conservant les caractéristiques paysagères et végétales typiques du mont Royal, y compris les espèces d'arbres indigènes comme l'érable, le frêne et le chêne.
- Intégration de pratiques de construction durables : Utiliser des matériaux de construction écologiques, réduire la consommation d'énergie et des déchets, et mettre en place des pratiques de construction respectueuses de la biodiversité locale.
- Collaboration avec les communautés autochtones : Travailler en étroite collaboration avec les communautés autochtones pour assurer la reconnaissance et le respect de leurs droits et intérêts sur ces terres, notamment par le biais de consultations continues et de la possibilité de cession de terres.
- Engagement envers la réconciliation et le respect de l'histoire autochtone : Reconnaître et commémorer l'histoire autochtone du site à travers des panneaux d'interprétation, des programmes éducatifs et des projets artistiques et culturels.

En prenant en compte ces recommandations, le projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et respectueux de l'histoire et de la diversité culturelle de la région.

Transport

Accès véhiculaire

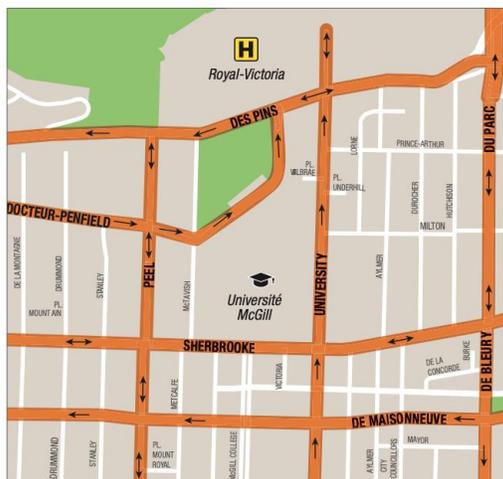


Figure 40- Grandes artères adjacentes au projet⁴⁶

L'emplacement stratégique du projet à proximité des grandes artères routières offre un accès véhiculaire pratique et efficace. Les principales voies d'accès au site sont facilement accessibles à partir du centre-ville ainsi que de la partie nord de la ville, ce qui permet une connectivité optimale pour les résidents, les visiteurs et les travailleurs.

⁴⁶ Source : Groupe IBI (1^{er} juillet 2011)

Pour ceux venant du centre-ville, les principales routes offrent un accès direct et rapide au site, réduisant ainsi les temps de trajet et facilitant la circulation vers le projet. De même, les résidents de la partie nord de la ville bénéficient d'un accès aisé grâce à la proximité des artères principales, ce qui leur permet de rejoindre le site de manière rapide et efficace.

L'accessibilité en voiture est un élément clé pour assurer le succès du projet, car elle permet d'attirer un plus grand nombre de visiteurs et de répondre aux besoins de déplacement des résidents et des travailleurs. De plus, la facilité d'accès en voiture contribue à renforcer l'attrait du site en tant que destination prisée, ce qui peut avoir un impact positif sur sa viabilité économique et son développement à long terme.

En résumé, la proximité des grandes artères routières et la facilité d'accès en voiture depuis le centre-ville et la partie nord de la ville font du projet une destination accessible et attractive pour un large éventail de personnes. Cette accessibilité renforce sa position en tant que centre dynamique et vibrant, prêt à accueillir et à servir la communauté locale et au-delà.

Transport en commun

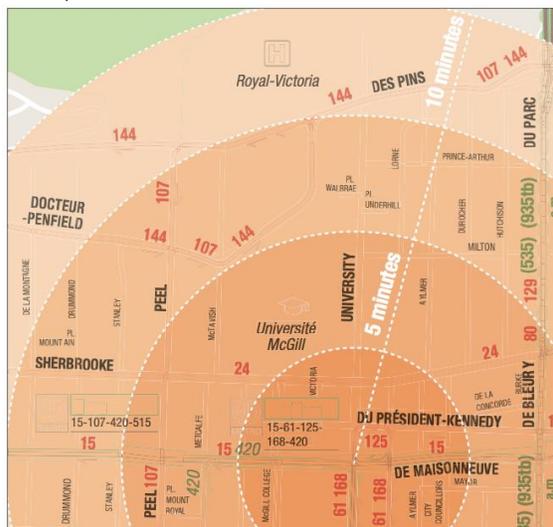


Figure 29- Accessibilité en transport en commun au site⁴⁷

La proximité du projet avec la station de métro McGill, située sur la ligne verte du réseau de la Société de transport de Montréal (STM), offre une excellente accessibilité en transport en commun. Les usagers peuvent facilement rejoindre le site en empruntant le métro, ce qui constitue une option pratique et efficace pour se déplacer dans la ville.

À seulement 10 minutes à pied de la station de métro McGill, le projet est facilement accessible à pied pour les usagers du métro. Cependant, il est important de noter que la marche jusqu'au site s'effectue sur un terrain en pente, ce qui peut représenter un défi pour certains utilisateurs, notamment ceux à mobilité réduite ou ceux transportant des charges lourdes.

⁴⁷ Source : Groupe IBI (1^{er} juillet 2011)

Malgré cette légère contrainte, la proximité de la station de métro offre une alternative attrayante à la voiture, favorisant ainsi une mobilité plus durable et réduisant l'impact environnemental des déplacements. De plus, la présence d'une station de métro à proximité renforce l'accessibilité du projet pour un plus large public, ce qui peut avoir un impact positif sur sa fréquentation et sa popularité.

En résumé, la proximité du projet avec la station de métro McGill offre une excellente accessibilité en transport en commun, ce qui constitue un atout majeur pour sa connectivité et son attractivité. Malgré les défis liés à la marche sur un terrain en pente, l'option de transport en commun reste une solution pratique et efficace pour se rendre sur le site, contribuant ainsi à une mobilité plus durable dans la région.

Réseau cyclable



Figure 30- Pistes cyclables et stations de Bixi près du site⁴⁸

La desserte du site par le réseau cyclable constitue une autre option de déplacement pratique et écologique. Avec la présence de nombreuses stations de Bixi à proximité, les usagers ont la possibilité de louer facilement des vélos en libre-service pour se rendre sur le site ou pour explorer les environs.

Cependant, il est important de noter que l'accessibilité par le réseau cyclable peut varier en fonction de la direction de déplacement. En effet, il existe davantage de pistes cyclables d'est en ouest près du site du projet que du nord au sud. Cette asymétrie dans le réseau cyclable peut influencer les itinéraires choisis par les cyclistes et peut nécessiter une planification préalable pour trouver les meilleures routes alternatives.

Malgré cette considération, l'accès par le réseau cyclable reste une option attrayante pour les usagers soucieux de l'environnement et désireux d'adopter un mode de déplacement actif et sain. En encourageant l'utilisation du vélo comme moyen de transport, le projet contribue à promouvoir un mode de vie actif et durable tout en réduisant l'empreinte carbone des déplacements.

⁴⁸ Source : Groupe IBI (1^{er} juillet 2011)

En résumé, la proximité des stations de Bixi et la desserte par le réseau cyclable offrent une alternative pratique et écologique pour se rendre sur le site du projet. Malgré certaines disparités dans le réseau cyclable, l'option du vélo reste attrayante pour de nombreux usagers, contribuant ainsi à une mobilité plus durable dans la région.

Stationnements

Dans le cadre du nouveau projet, qui veut encourager la mobilité active et le transport en commun, les espaces de stationnement existants sur le site seront grandement réduits en plus d'être réaménagés. Il y a actuellement plus de 1200 places de 30 m² sur le site qui occupent jusqu'à 27% de la superficie totale de terrain du site. La plupart de ces cases de stationnement sont disposées en surface sur le terrain et 76 dans un stationnement étagé sous-terrain. Pour construire ces stationnements, l'hôpital a dû procéder à un certain déboisement de l'espace afin d'y aménager l'espace à cet effet. Par exemple, en 1946, c'était près de 66% du terrain total du site qui était végétalisé. Cependant, en 2019, ce pourcentage avait descendu à 40% à cause de l'aménagement de stationnements dans l'espace.

Le règlement de zonage requière 1 case de stationnement par 150 m² de superficie de plancher pour les aires de stationnement de plus de 5 unités des équipements collectifs et institutionnels. (Stantec, 2022). D'ailleurs, le site fournit aussi plusieurs places de stationnement au personnel et aux patients de l'HNM. Cette offre de service doit être maintenue sur le site à court et moyen terme.

Un des projets de la SQI pour les stationnements dans son plan directeur est de réduire les espaces de stationnements offerts sur le site à 3% de la superficie totale de terrain du site. Par le fait même, la surface en terrains boisés passerait de 27% à 34% et les milieux anthropiques de 15% à 35%. Logiquement, les voies de circulation véhiculaires seront aussi réduites de 16% à 7% sur le site. La répartition du stationnement en plusieurs regroupements, comprenant environ de 15 à 60 cases, vise également à favoriser une meilleure intégration paysagère.

Elle assure, cependant dans son plan directeur qu'un nombre minimal de cases de stationnement sera conservé pour la viabilité du projet. La réglementation en vigueur les oblige à conserver un nombre maximal de 300 cases de stationnement. La part réservée pour l'université McGill n'est pas prise en compte dans ce calcul, car aucun emplacement de stationnement n'est prévu dans le projet de leur nouveau pavillon.

La stratégie de stationnement du plan directeur démontre une approche visionnaire qui reconnaît l'importance d'une évolution continue au fil du temps. Cette flexibilité est essentielle pour un projet de réhabilitation d'une telle envergure, car elle permet d'ajuster les besoins en stationnement en fonction des changements dans les modes de déplacement et les habitudes des utilisateurs. En mettant l'accent sur

l'amélioration de la desserte en transports en commun, le projet favorise également une mobilité plus durable et réduit la dépendance à l'égard des véhicules individuels.

De plus, la démarche intégrée de planification urbaine et de développement durable témoigne d'une approche holistique qui prend en compte non seulement les besoins immédiats du projet, mais aussi son impact à long terme sur l'environnement, la qualité de vie des habitants et la viabilité économique. En adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement et en favorisant l'innovation dans la conception des infrastructures, le projet pourrait devenir un exemple inspirant pour les projets de développement urbain futurs.

Enfin, la collaboration avec des experts et des parties prenantes diverses reflète un engagement envers la transparence, l'inclusivité et la consultation publique. En impliquant activement la communauté locale dans le processus décisionnel, le projet renforce le sentiment d'appartenance et favorise l'acceptation sociale, ce qui est essentiel pour garantir le succès à long terme du projet.

En somme, la stratégie de stationnement du plan directeur, combinée à une approche intégrée de développement durable et à une collaboration transparente avec la

communauté, fait de ce projet un exemple à suivre pour les initiatives de réhabilitation urbaine et de développement durable dans le futur.



Figure 41- Emplacement des stationnements actuels sur le site⁴⁹

STATIONNEMENT	TYPE	SUPERFICIE (en m ²)	N. DE PLACES*
P1	Étagé (1 étage en surface, 1 en sous-sol)	2 268	75
P2	Surface	1 998	66
P3	Surface	6 305	210
P4	Surface	3 748	125
P5	Surface	4 427	147
P6	Surface	8 041	268
P7	Surface	7 590	253
P8	Surface	1 832	s/o
Superficie totale des stationnement		36 209	
Nombre total de cases de stationnement			1 205
Note: * Le nombre de place de stationnement est une estimation selon la formule qu'une case de stationnement équivaut à 30 m ² .			

Figure 42- Surface et nombre de places de stationnements actuels sur le site⁵⁰

Servitudes et lotissement

⁴⁹ Source : Groupe IBI (1^{er} juillet 2011)

⁵⁰ Source : Groupe IBI (1^{er} juillet 2011)

Le site sur lequel l'hôpital est implanté présente une complexité notable en raison de la présence de plusieurs types de servitudes distinctes. La diversité de ces servitudes, comme illustré dans la figure 44 ci-dessous, souligne l'importance de comprendre et de gérer ces contraintes lors de la planification et de la réalisation du projet. De plus, la présence de différents lots de terrain, chacun avec ses propres particularités et restrictions, ajoute une couche supplémentaire de complexité à la gestion et à l'utilisation du site.

La figure 44 offre une représentation visuelle claire des différentes servitudes présentes sur le site, mettant en évidence leur étendue et leur impact potentiel sur le développement du projet. En examinant attentivement cette illustration, il devient évident que la prise en compte de ces servitudes est cruciale pour éviter les conflits et assurer la conformité aux réglementations locales.

En outre, le fait que la SQI soit actuellement propriétaire de tous les lots sur le terrain ajoute une dimension supplémentaire à la complexité du projet. Bien que cette situation puisse offrir une certaine souplesse en termes de gestion et de coordination, elle implique également une responsabilité accrue pour la SQI en ce qui concerne la gestion des servitudes et des restrictions associées à chaque lot.

Dans l'ensemble, la gestion des servitudes sur ce site complexe nécessitera une planification minutieuse, une expertise juridique et une collaboration étroite avec toutes les parties prenantes impliquées. En comprenant pleinement les implications de ces servitudes et en élaborant des stratégies efficaces pour les gérer, la SQI peut s'assurer que le projet se déroule de manière fluide et conforme aux exigences légales et réglementaires.

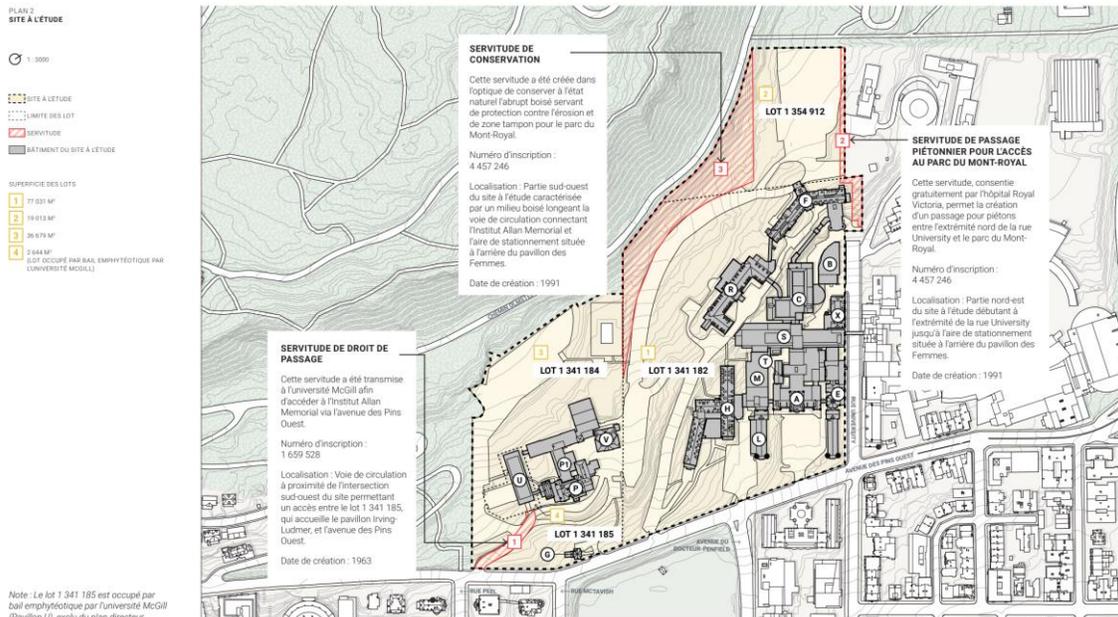


Figure 43- Site à l'étude et types de servitudes⁵¹

Lot 1 341 185⁵² : Il s'agit d'un lot reconnu comme non résidentiel classe 10 d'une superficie de 2 673,50m² avec une utilisation prédominante d'université. En 2021, la valeur du terrain était estimée à 2 713 600\$, de l'immeuble au rôle antérieur (2018) à 9 942 000\$, 11 567 400\$ pour l'immeuble aujourd'hui et du bâtiment à 8 853 800\$.

Lot 1 341 184⁵³ : Il s'agit d'un lot reconnu comme non résidentiel classe 10 d'une superficie de 36 611,00m² avec une utilisation prédominante de service d'hôpital. En 2021, la valeur du terrain était estimée à 24 154 100\$, de l'immeuble au rôle antérieur (2018) à 28 496 800\$, 35 490 100\$ pour l'immeuble aujourd'hui et du bâtiment à 11 336 000\$.

Lot 1 341 182 et 1 354 912 (même adresse)⁵⁴ : Il s'agit d'un lot reconnu comme non résidentiel classe 10 d'une superficie de 96 016,90m² avec une utilisation prédominante de service d'hôpital. En 2021, la valeur du terrain était estimée à 96 442 200\$, de l'immeuble au rôle antérieur (2018) à 126 915 000\$, 157 475 000\$ pour l'immeuble aujourd'hui et du bâtiment à 61 032 800\$.

⁵¹ Source : Plan Directeur d'aménagement du site de l'ancien hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial (2021)

⁵² Source : rôle d'évaluation foncière Ville de Montréal

⁵³ Source : rôle d'évaluation foncière Ville de Montréal

⁵⁴ Source : rôle d'évaluation foncière Ville de Montréal

Utilisation du sol

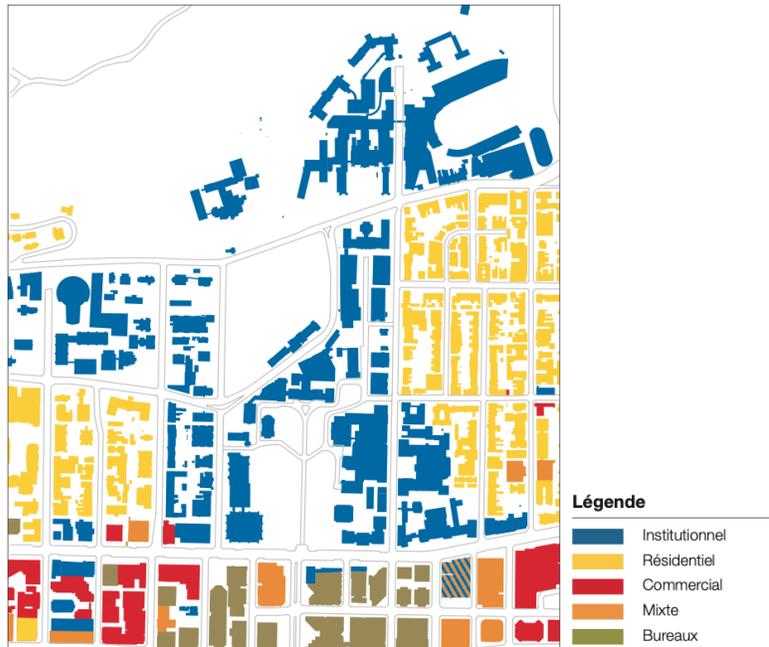


Figure 44- Utilisation du sol⁵⁵

L'espace adjacent au terrain du site est majoritairement utilisé dans un cadre institutionnel et l'intention est que celui-ci demeure sous le même type d'utilisation dans le cadre du nouveau projet pour McGill entre autres.

Les perspectives

Le projet constitue une bonne occasion pour les diverses parties prenantes de mettre en commun leurs intérêts et mener à terme le projet avec tous les éléments et bénéfices différents que celles-ci y voient. D'ailleurs, plusieurs d'entre-elles ont des intérêts communs face au projet et il serait bénéfique pour l'intérêt de tous de se rassembler sur leurs demandes pour que tous puissent être satisfaits à leur façon.

Par exemple, la SQI veut mettre en place un réseau cyclable alors que la population demande aussi l'amélioration du réseau cyclable dans le quartier. Il serait alors dans l'intérêt des deux partis de se rassembler et de se mettre ensemble pour élaborer un plan qui plairait à tous. De cette façon, la SQI pourra respecter ses lignes directrices initiales de son projet et la population sera satisfaite puisque sa demande aura été répondue. Cette démarche permet en plus d'augmenter l'indice d'acceptation du projet puisque c'est un projet qui aura été choisi et élaboré par la population elle-même en collaboration avec la SQI.

Perspectives du bâtiment

⁵⁵ Source : Groupe IBI (1^{er} juillet 2011)

En démolissant les pavillons M et S, la hauteur globale des bâtiments sera réduite de 15 mètres, soit environ quatre étages. Cette réduction permettra de mettre en valeur les édifices à caractère patrimonial présents sur le site, tout en ouvrant le site vers l'horizon et en offrant des perspectives nouvelles et dégagées. Par exemple, le pavillon Ross et celui des femmes bénéficieront d'une vue encore plus panoramique sur le centre-ville de Montréal, créant ainsi un cadre plus attrayant pour les occupants et les visiteurs.

La réduction de la surface de plancher du site de 5 000 m² grâce à la démolition des pavillons M et S contribuera à une meilleure intégration des bâtiments restants dans leur environnement. Cette démolition facilitera également la connexion entre le plateau inférieur et le plateau supérieur du site, améliorant ainsi l'accessibilité publique à la montagne. Les visiteurs et les résidents pourront profiter d'un accès plus fluide et plus direct aux sentiers et aux espaces verts du mont Royal, favorisant ainsi les activités de plein air et la détente.

L'espace libéré par la démolition permettra également la création d'un nouveau toit vert et d'espaces avec des cours intérieures, contribuant à la biodiversité et au bien-être des utilisateurs. Par exemple, ces espaces verts pourront être aménagés pour inclure des jardins communautaires, des aires de détente et des espaces de rencontre, favorisant ainsi une meilleure qualité de vie et un sentiment de communauté.

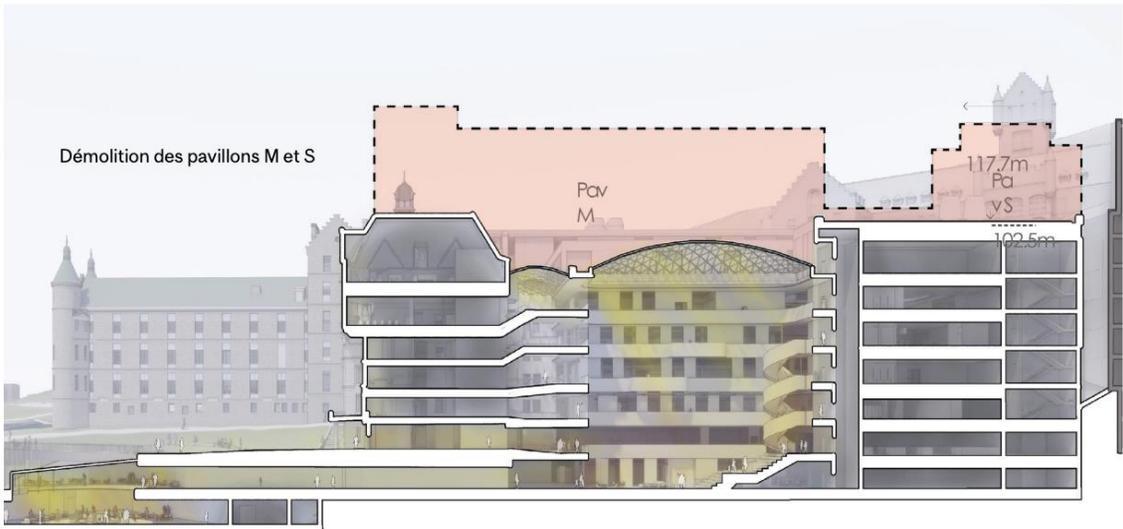
La démolition des pavillons M et S revitalisera l'espace en éliminant des structures trop vétustes pour être réhabilitées ou réaffectées. Cette intervention permettra non seulement de moderniser le site, mais aussi d'améliorer la sécurité et la fonctionnalité des espaces. Par exemple, les zones actuellement occupées par ces pavillons pourront être transformées en espaces ouverts, facilitant les déplacements et les interactions entre les différents pavillons du site.

En outre, l'ouverture du site entre les pavillons créera un environnement plus cohérent et plus accueillant. Actuellement, les pavillons M et S sont disposés de manière à créer une barrière visuelle et physique entre les pavillons situés à l'arrière du site. Leur démolition permettra de créer des vues dégagées et des passages plus fluides, renforçant ainsi l'intégration des différents espaces du site. Par exemple, les chemins piétonniers et les allées pourraient être redessinés pour offrir des parcours plus agréables et intuitifs, favorisant une meilleure circulation et une meilleure expérience utilisateur.

Ainsi, la démolition des pavillons M et S ne se contente pas de réduire la hauteur des bâtiments et de libérer de l'espace, elle ouvre également de nouvelles perspectives et opportunités pour la mise en valeur et la revitalisation du site, tout en respectant et en mettant en lumière son patrimoine historique et architectural.



Source : Google Earth / Diamond Schmitt Lemay Michaud Architectes



Source : Diamond Schmitt Lemay Michaud Architectes



Figure 45- Bâtiments à démolir⁵⁶



Figure 46- Bâtiments à mettre en valeur⁵⁷

La Caisse de dépôt et de placement du Québec, sous un mandat venant du Gouvernement du Québec, a d'ailleurs déposé un projet ambitieux pour convertir et financer des bâtiments en résidences pour des étudiants. Cette initiative répond à un besoin criant de logements étudiants dans le secteur et s'inscrit dans la continuité d'un projet similaire situé à proximité du projet du Nouveau Vic. Ce nouveau projet présente de nombreux points positifs et offre plusieurs exemples concrets de ses avantages.

Tout d'abord, la conversion des pavillons Ross et des femmes en résidences étudiantes permettrait de créer une micro-communauté étudiante dynamique et intégrée. En concentrant un grand nombre d'étudiants dans un même espace, le projet favoriserait le développement d'un environnement propice à l'échange, à l'entraide et à la collaboration académique. Par exemple, des espaces communs tels que des salles

⁵⁶ Source : Groupe IBI (1^{er} juillet 2011)

⁵⁷ Source : Groupe IBI (1^{er} juillet 2011)

d'étude, des bibliothèques, des salles de sport et des cafés pourraient être aménagés pour encourager les interactions sociales et l'apprentissage collectif.

En transformant ces pavillons en résidences, le projet contribue également à répondre à la pénurie de logements étudiants à Montréal. L'augmentation de la capacité d'hébergement permettra de réduire la pression sur le marché locatif local, offrant ainsi des solutions de logement abordables et de qualité pour les étudiants. Par exemple, les résidences pourraient proposer des loyers modulables en fonction des besoins et des ressources des étudiants, facilitant ainsi l'accès à un logement décent pour tous.

Le projet vise également à créer une cité interuniversitaire, où les étudiants de différentes institutions académiques pourraient cohabiter et bénéficier des mêmes infrastructures et services. Cette approche interuniversitaire favoriserait la mixité et l'inclusivité, permettant aux étudiants de divers horizons de se rencontrer et de créer des liens au-delà des frontières institutionnelles. Par exemple, des événements culturels, sportifs et académiques pourraient être organisés pour renforcer le sentiment d'appartenance à cette communauté étudiante élargie.

En outre, la réhabilitation des pavillons Ross et des femmes en résidences étudiantes offrirait une nouvelle vie à ces bâtiments patrimoniaux. En conservant et en valorisant leur architecture historique, le projet contribuerait à la préservation du patrimoine culturel de Montréal. Par exemple, les façades et les éléments architecturaux distinctifs des pavillons pourraient être restaurés et intégrés dans le design des nouvelles résidences, créant ainsi un cadre de vie unique qui allie modernité et tradition.

La transformation de ces pavillons en résidences étudiantes s'inscrit également dans une démarche de développement durable. En réutilisant des structures existantes plutôt qu'en construisant de nouveaux bâtiments, le projet réduit l'empreinte écologique et les coûts de construction. De plus, des initiatives écologiques, telles que l'installation de toits verts, de systèmes de récupération des eaux de pluie et de panneaux solaires, pourraient être intégrées pour minimiser l'impact environnemental. Par exemple, les toits verts contribueraient à l'isolation thermique des bâtiments, réduisant ainsi les besoins en énergie pour le chauffage et la climatisation.

Enfin, ce projet renforcerait l'attractivité du secteur pour les étudiants, contribuant à la vitalité économique et culturelle de la région. En créant un environnement de vie et d'études de haute qualité, le projet attirerait non seulement des étudiants locaux, mais aussi internationaux, enrichissant ainsi la diversité et la richesse culturelle de Montréal. Par exemple, l'afflux de nouveaux résidents pourrait stimuler le commerce local, encourager l'ouverture de nouveaux services et commerces, et dynamiser la vie de quartier.

En somme, la conversion des pavillons Ross et des femmes en résidences étudiantes par la Caisse de dépôt et de placement du Québec présente de nombreux points positifs. Elle permet de répondre à la pénurie de logements étudiants, de créer une

communauté interuniversitaire dynamique, de préserver le patrimoine architectural, de promouvoir le développement durable et de renforcer l'attractivité et la vitalité économique de la région.

Perspectives du site

Pour ce qui est du site, il gagnerait à avoir plus de points de vue et d'observatoires tels que le belvédère Kondiaronk sur le mont Royal. Ces nouveaux points de vue pourraient offrir des perspectives panoramiques exceptionnelles sur la ville de Montréal, attirant non seulement les étudiants et le personnel de l'université, mais aussi les touristes et les résidents locaux. Par exemple, des plateformes d'observation et des sentiers panoramiques pourraient être aménagés pour permettre aux visiteurs de profiter des vues imprenables sur le centre-ville et au-delà.

En ouvrant le projet sur la voie Camillien-Houde, celui-ci serait également connecté avec deux nouvelles parties de la ville. Cette voie est un axe majeur utilisé par de nombreux cyclistes, ce qui encouragerait probablement les usagers à se rendre à l'HRV en transports actifs tels que le vélo ou la marche. Des infrastructures spécifiques, comme des pistes cyclables sécurisées et des stations de vélo en libre-service, pourraient être intégrées pour faciliter et promouvoir l'utilisation des transports actifs.

Cette ouverture sur la voie Camillien-Houde relierait le site au Plateau Mont Royal à l'est et à Côte-des-Neiges à l'ouest. Le Plateau Mont Royal est un quartier réputé pour son utilisation intensive des transports actifs, ce qui pourrait influencer positivement les habitudes de déplacement des usagers du site. De plus, ce quartier est habité par de nombreux étudiants, qui pourraient bénéficier de nouvelles routes et d'un accès amélioré pour se rendre à l'université.

Le quartier Côte-des-Neiges, à l'ouest, permettrait de relier les universités McGill et l'Université de Montréal, facilitant ainsi les échanges entre les deux institutions. Cette connexion pourrait encourager la collaboration académique et la recherche conjointe entre les chercheurs des deux universités. Par exemple, des programmes de recherche interdisciplinaires et des initiatives de co-enseignement pourraient être développés, renforçant ainsi le rayonnement et l'impact des deux universités.

En outre, l'intégration de nouvelles infrastructures de transport actif et la connexion entre ces quartiers variés pourraient également contribuer à une meilleure qualité de vie pour les résidents et les étudiants. Des chemins piétonniers aménagés, des espaces verts et des zones de détente pourraient encourager une vie plus saine et active. Par exemple, des espaces verts comme des jardins communautaires et des parcs publics pourraient être créés pour offrir des lieux de rencontre et de détente pour les résidents.

L'ajout de points de vue et d'observatoires, ainsi que l'amélioration des connexions de transport, pourrait également avoir des retombées économiques positives. En attirant plus de visiteurs et en facilitant l'accès au site, le projet pourrait stimuler l'économie locale, attirer des commerces et des services, et créer de nouvelles opportunités d'emploi.

Enfin, la création de ces nouvelles perspectives et connexions renforcerait l'attrait du site pour les étudiants, les chercheurs, et les visiteurs, consolidant ainsi le rôle de l'HRV et de l'Université McGill comme des centres dynamiques de savoir, de culture et d'innovation à Montréal. En offrant des environnements de vie et d'étude améliorés, le projet contribuerait à attirer des talents internationaux, à promouvoir l'excellence académique et à renforcer les liens communautaires. Par exemple, des programmes d'échanges étudiants et des partenariats avec des institutions locales et internationales pourraient être mis en place, enrichissant ainsi l'expérience éducative et culturelle pour tous les usagers du site.

Voici un des nombreux rendus partagés dans le plan directeur qui démontre l'effort assuré par la SQI pour intégrer le site dans son espace.

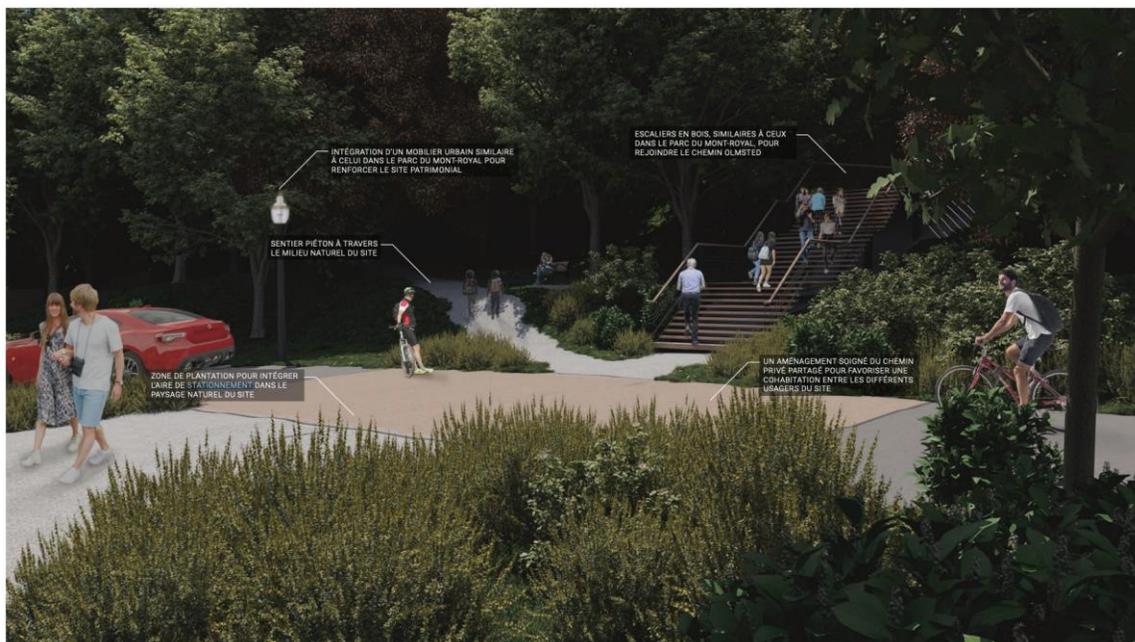


Figure 47- Visuel du Plan Directeur pour l'intégration d'espaces verts sur le site⁵⁸

Les nombreux points de vue qui y seraient ajoutés permettraient aux Amis de la Montagne de combler un de leur points de revendication pour les vues sur la montagne. De plus, l'aspect patrimonial du mont Royal serait conservé par l'effort de la SQI de conserver le caractère déjà existant des installations dans ses nouvelles installations sur le site extérieur.

De plus, je crois qu'un travail en aménagement paysager avec une firme spécialisée pourrait être bénéfique pour le projet à plusieurs niveaux, notamment en termes d'acceptation et d'adhésion par la communauté. Un tel partenariat permettrait de maximiser le potentiel des espaces extérieurs du site, en les transformant en environnements accueillants et durables.

⁵⁸ Source : Plan Directeur d'aménagement du site de l'ancien hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial (2021)

Le verdissement de l'espace serait bénéfique non seulement pour l'esthétique du site, mais aussi pour la biodiversité locale. Par exemple, planter des arbres indigènes, des arbustes et des fleurs pourrait créer des habitats pour la faune locale, comme les oiseaux et les insectes pollinisateurs, contribuant ainsi à un écosystème plus sain. De plus, des jardins communautaires pourraient être aménagés pour encourager les résidents et les étudiants à participer activement à l'entretien des espaces verts, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et d'implication communautaire.

La revitalisation des espaces extérieurs pourrait également inclure la réhabilitation de zones délaissées. Un exemple concret serait l'endroit où se trouve l'ancienne piscine extérieure, qui a été abandonnée et négligée pendant de nombreuses années. Cet espace pourrait être transformé en un parc public ou en un jardin botanique, offrant un lieu de détente et de loisirs pour les résidents et les visiteurs. Une collaboration avec les communautés autochtones, notamment les Mères Mohawks, pourrait également être envisagée pour créer des espaces verts qui respectent et intègrent les traditions et les besoins culturels de ces communautés. Par exemple, cet espace pourrait inclure des plantes médicinales indigènes et des zones de rassemblement pour des cérémonies culturelles, favorisant ainsi une meilleure compréhension et un respect mutuel entre les différentes communautés.

En outre, le site se trouve à proximité de la partie est de l'avenue des Pins, qui a récemment été revitalisée avec l'installation d'une piste cyclable. Le projet pourrait bénéficier de cette proximité en améliorant les infrastructures pour la mobilité active. Par exemple, un grand espace de stationnement couvert pour les bicyclettes pourrait être installé pour protéger les vélos des intempéries, encourageant ainsi davantage de personnes à utiliser le vélo comme moyen de transport. De plus, relier le site avec l'avenue des Pins par des pistes cyclables sécurisées offrirait une nouvelle possibilité aux étudiants et aux employés de se rendre sur le site en transport actif, réduisant ainsi la dépendance aux voitures et les émissions de gaz à effet de serre.

L'aménagement paysager pourrait également inclure des sentiers pédestres et des zones de loisirs, tels que des terrains de sport, des aires de jeux pour enfants et des espaces de pique-nique. Ces aménagements contribueraient à créer un environnement de vie plus agréable et stimulant pour les résidents, les étudiants et les visiteurs. Par exemple, des sentiers pédestres bien aménagés pourraient encourager les promenades et les activités de plein air, améliorant ainsi la santé et le bien-être général de la communauté.

Un autre aspect positif serait l'intégration de technologies vertes et de pratiques durables dans le projet d'aménagement paysager. Par exemple, l'installation de systèmes de récupération des eaux de pluie et de toits verts pourrait aider à gérer les eaux pluviales de manière plus écologique, réduisant ainsi le ruissellement et les risques d'inondation. De plus, l'utilisation de matériaux recyclés et durables pour les structures et les aménagements paysagers pourrait minimiser l'empreinte environnementale du projet.

L'intégration de ces éléments verts pourrait également contribuer à la réduction des zones de chaleur urbaines, un problème majeur dans les centres-villes denses comme Montréal. La plantation d'arbres et d'arbustes, ainsi que l'installation de toits verts, peut significativement réduire les températures ambiantes en offrant de l'ombre et en absorbant la chaleur. Par exemple, un réseau de parcs et de jardins pourrait être conçu pour fournir des espaces frais et confortables, créant ainsi des oasis de verdure au milieu de l'urbanisation, améliorant la qualité de l'air et le confort thermique pour les résidents et les visiteurs.

De plus, la création d'espaces où les familles peuvent se rassembler et se divertir, tant en hiver qu'en été, ajouterait une dimension communautaire essentielle au projet. Par exemple, en hiver, des installations temporaires comme des pistes de glissade sur neige, des patinoires extérieures et des sentiers de raquette pourraient être aménagées. Ces activités offriraient des options de loisirs sains et amusants pour les familles et les enfants, encourageraient l'activité physique et rendraient le site attractif même pendant les mois les plus froids. D'ailleurs, il s'agit déjà de sports d'hiver qui peuvent être pratiqués ailleurs sur la montagne qui sont déjà très populaires et qui gagneraient à avoir de nouveaux endroits et des endroits diversifiés pour les pratiquer.

En été, ces espaces pourraient être transformés en terrains de jeux pour enfants, des zones de pique-nique, des terrains de sport et des aires de repos ombragées. Des événements communautaires comme des concerts en plein air, des projections de films et des marchés fermiers pourraient également être organisés pour encourager les résidents à utiliser ces espaces. Par exemple, une grande pelouse centrale pourrait être utilisée pour des festivals et des événements, attirant ainsi les familles et les visiteurs tout au long de l'année.

L'acceptation du projet pourrait également être facilitée en mettant en avant les avantages économiques qu'il apporterait à la région. En plus de créer des espaces verts attrayants et des installations communautaires, le projet pourrait générer des opportunités d'emploi locales, stimuler l'activité économique et attirer des investissements dans la région. En soulignant ces retombées économiques positives, il serait plus facile de rallier le soutien des différents acteurs impliqués, notamment les autorités locales, les entreprises et les résidents.

De plus, en intégrant des consultations publiques et en encourageant la participation citoyenne dès les premières étapes du projet, cela permettrait de recueillir les commentaires et les suggestions de la communauté locale, ce qui contribuerait à façonner un projet mieux adapté aux besoins et aux préoccupations des résidents. Cette approche participative renforcerait le sentiment d'appartenance à la communauté et favoriserait l'acceptation du projet dans son ensemble.

Enfin, il serait judicieux de mettre en avant les bénéfices environnementaux du projet, tels que la réduction de l'empreinte carbone, la préservation des espaces verts et la promotion des modes de vie durables. En sensibilisant à l'importance de la durabilité

environnementale et en démontrant l'engagement du projet envers ces principes, il serait plus facile de susciter un soutien généralisé, notamment parmi les groupes environnementaux et les citoyens soucieux de l'écologie.

En résumé, la collaboration avec une entreprise spécialisée dans l'aménagement paysager pourrait métamorphoser les espaces extérieurs du site en des environnements accueillants et durables, tout en renforçant l'acceptation et l'adhésion de la communauté au projet. En intégrant habilement des éléments de verdissage, de revitalisation des zones délaissées, de respect des traditions autochtones et de promotion de la mobilité active, le projet aurait le potentiel d'apporter des avantages considérables, tant pour la SQI et l'Université McGill que pour les résidents et les visiteurs.

En associant ces aménagements paysagers à une approche respectueuse de l'environnement, le projet pourrait devenir un exemple inspirant de développement durable. En effet, la création d'espaces verts revitalisés contribuerait à améliorer la qualité de l'air, à réguler les températures locales et à favoriser la biodiversité, créant ainsi un cadre de vie plus sain et plus agréable pour tous.

De plus, en incluant des éléments de reconnaissance et de célébration des traditions autochtones dans la conception des espaces extérieurs, le projet témoignerait d'un profond respect pour les cultures locales et renforcerait le sentiment d'inclusion et d'appartenance au sein de la communauté.

Enfin, la promotion de la mobilité active, à travers la création d'infrastructures adaptées aux piétons et aux cyclistes, encouragerait des modes de déplacement plus écologiques et favoriserait un mode de vie sain. Cela pourrait également contribuer à réduire la dépendance à l'égard des véhicules motorisés, entraînant ainsi des avantages supplémentaires en termes de réduction de la congestion routière et des émissions de gaz à effet de serre.

Dans l'ensemble, l'intégration de ces éléments dans le projet d'aménagement paysager ne ferait pas seulement du site un lieu esthétique et fonctionnel, mais aussi un véritable moteur de développement durable, de cohésion sociale et de bien-être communautaire.

Conclusion

Enfin, je crois que le projet de requalification de l'HRV suscite beaucoup de réactions, et à juste titre, de la part de nombreuses parties prenantes avec raison étant donné qu'il s'agit d'un lieu chargé d'histoire qui a traversé un grand nombre d'époques. Il s'agit d'un site que plusieurs personnes différentes ont fréquenté dans plusieurs contextes différents; parfois des souvenirs heureux, tandis qu'en même temps, des souvenirs plus tristes comme la perte d'un être cher peuvent y être reliés. Tous ces différents types d'usagers ont apporté avec eux des expériences et des souvenirs différents de ce site et souhaitent tous en conserver un petit morceau pour s'en rappeler. En revanche, je crois que de conserver l'idée de l'institutionnel ainsi que du lieu d'apprentissage est ce qui met le plus le lieu en valeur et qui le garde dans la même lignée.

La SQI détient assurément un projet d'une grande valeur entre ses mains. Il est crucial pour eux de reconnaître la qualité et le potentiel de ce projet, et de mettre en place une stratégie de promotion efficace pour en maximiser les bénéfices.

Premièrement, la SQI devrait mettre en avant les aspects uniques et attrayants de leur projet. Cela peut inclure ses caractéristiques innovantes, son impact positif sur la communauté locale et l'environnement, ainsi que les bénéfices économiques qu'il apportera à la région.

Deuxièmement, il est essentiel pour la SQI de communiquer de manière transparente et engageante avec toutes les parties prenantes impliquées dans le projet, notamment les autorités locales, les résidents, les entreprises et les groupes communautaires. En écoutant attentivement leurs préoccupations et en répondant à leurs besoins, la SQI pourra renforcer leur soutien et leur adhésion au projet.

Troisièmement, la SQI devrait explorer des moyens novateurs de financement et de partenariat pour concrétiser leur vision. Cela pourrait impliquer la recherche de subventions gouvernementales, le partenariat avec des entreprises privées ou des organisations philanthropiques, ou encore la création de partenariats public-privé.

Enfin, bien que des défis et des obstacles puissent surgir en cours de route, il est important que la SQI reste résolument engagée dans la réalisation de leur projet. En restant flexible et réactive aux changements et en tirant parti des opportunités qui se présentent, la SQI peut surmonter les obstacles et poursuivre leur chemin vers la concrétisation de leur projet ambitieux. En résumé, bien que la route puisse être parsemée de défis, la SQI est sur la bonne voie pour faire de leur projet une réalité remarquable.

Il est compréhensible que le projet suscite une grande attention médiatique, étant donné son importance en tant qu'emblème patrimonial et historique pour la ville, ainsi que sa singularité en tant que projet d'une telle envergure à Montréal. La SQI a manifestement fait preuve d'une vision audacieuse en intégrant des idées innovantes dans ce projet, ce qui est louable. Toutefois, il est crucial que la SQI se conforme à ces idées novatrices et

les mette en œuvre de manière effective. Cela pourrait même impliquer de dépasser le budget initial, mais cela pourrait servir de modèle pour les projets futurs.

Les propositions visant à revitaliser le bâtiment sont pertinentes à mes yeux, mais je reconnais qu'elles pourraient présenter des défis lors de leur mise en œuvre pratique dans l'espace. Il sera essentiel de disposer de plans solides élaborés par une équipe expérimentée et talentueuse afin d'assurer une planification viable et réalisable.

Dans l'ensemble, je considère ce projet comme ayant un potentiel considérable. Il est encourageant de constater que des études approfondies sont menées pour garantir la meilleure exécution possible, tout en tenant compte d'un large éventail d'acteurs et d'influences externes. Il est également important de prendre en compte les limitations liées au site et aux bâtiments afin de garantir le succès et la durabilité à long terme de ce projet.

Remerciements

J'aimerais, tout d'abord, remercier les employés du CUSM qui m'ont gentiment ouvert les portes, sans tabou et sans gêne, vers les informations sur un projet de la sorte : Monsieur Pierre-Marc Legris Directeur de la Direction des Services Techniques, Madame Teresa Di Bartolo Chef de Service de la planification de la Direction des Services Techniques ainsi que Monsieur Pierre-Étienne Fortier Agent de Programmation Planification et de Recherche de la planification de la Direction des Services Techniques.

Par la suite, Monsieur Gérard Beaudet, Urbaniste et enseignant de la faculté d'aménagement à l'Université de Montréal m'a permis de voir le projet sous un autre angle étant donné qu'il s'est intéressé au projet par lui-même malgré qu'il ne fût pas impliqué de près dans celui-ci.

J'exprime une grande reconnaissance envers Madame Sophie Mayes qui a accepté de s'entretenir avec moi pour me parler du projet dans l'œil de la SQL. Ce fût une discussion très enrichissante qui m'a permis de mieux comprendre l'implication d'une organisation comme celle-ci dans le projet.

Bibliographie

Pages web

Textes avec auteurs

- Adams, A. (2008). 1893. In *Medicine by Design: The Architect and the Modern Hospital, 1893–1943* (NED-New edition, pp. 1–32). University of Minnesota Press. <http://www.jstor.org/stable/10.5749/j.ctttv5mt.6>
- Adams, A. (2008). Patients. In *Medicine by Design: The Architect and the Modern Hospital, 1893–1943* (NED-New edition, pp. 33–70). University of Minnesota Press. <http://www.jstor.org/stable/10.5749/j.ctttv5mt.7>
- Adams, A. (2008). Nurses. In *Medicine by Design: The Architect and the Modern Hospital, 1893–1943* (NED-New edition, pp. 71–88). University of Minnesota Press. <http://www.jstor.org/stable/10.5749/j.ctttv5mt.8>
- Adams, A. (2008). Architects and Doctors. In *Medicine by Design: The Architect and the Modern Hospital, 1893–1943* (NED-New edition, pp. 89–108). University of Minnesota Press. <http://www.jstor.org/stable/10.5749/j.ctttv5mt.9>
- Agence QMI. (16 juin 2021). *Royal Victoria: Les Amis de la montagne veulent s'assurer de la protection du site*. Le Journal de Montréal. <https://www.journaldemontreal.com/2021/06/16/royal-victoria-les-amis-de-la-montagne-veulent-sassurer-de-la-protection-du-site>
- Beudet, G. (18 octobre 2020). *Une reconversion à ne pas rater*. La Presse. <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-10-18/hopital-Royal-Victoria/une-reconversion-a-ne-pas-rater.php>
- Boulianne, M. (11 août 2023). *Fouilles à l'hôpital Royal Victoria de Montréal : les fragments d'une petite botte trouvés*. Espaces Autochtones. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/2002282/Royal-Victoria-tombes-sepultures-autochtones>
- Burnett, R. (2 septembre 2022). *Tout brille dans le Mille carré doré de Montréal*. Montréal.org <https://www.mtl.org/fr/experience/golden-square-mile>
- Champagne, S. R. (25 septembre 2015). *McGill étudie la faisabilité de la transformation du Royal Victoria*. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/societe/451032/mcgill-etudie-la-faisabilite-de-la-transformation-du-royal-victoria>
- Ducas, I. (24 mai 2022). *Feu vert au réaménagement de l'ancien hôpital Royal Victoria*. La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2022-05-24/feu-vert-au-reamenagement-de-l-ancien-hopital-Royal-Victoria.php>
- Garand, J.-P. (26 novembre 2012). *Hôpital Royal Victoria*. Blogspot.com. <https://montrealjemesouviens.blogspot.com/2012/11/hopital-Royal-Victoria.html>
- Goudreault, Z. (3 septembre 2021). *La préservation du mont Royal appelée à devenir un enjeu électoral*. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/politique/montreal/629634/elections-municipales-la-preservation-du-mont-Royal-appellee-a-devenir-un-enjeu-electoral>

- Goudreault, Z. (1^{er} août 2022). *Quel avenir pour la “piscine cachée” du mont Royal?* Le Devoir; Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/societe/740232/quel-avenir-pour-la-piscine-cachee-du-mont-royal>
- Mcdevitt, N. (21 octobre 2015). *Études de faisabilité de la reconversion du Royal Victoria : c’est parti*. McGill Reporter. <https://reporter.mcgill.ca/etudes-de-faisabilite-de-la-reconversion-du-royal-victoria-cest-parti/>
- Morin-Martel, F. (4 septembre 2021). *Un pas de plus vers le Nouveau Vic*. La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2021-09-04/ancien-hopital-Royal-Victoria/un-pas-de-plus-vers-le-nouveau-vic.php>
- Plante, C. (11 décembre 2020). *Le projet de loi 66 est adopté à l’Assemblée nationale*. La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2020-12-10/infrastructures/le-projet-de-loi-66-est-adopte-a-l-assemblee-nationale.php>
- Prost, M. (12 juin 2021). *L’ancien hôpital Royal Victoria, nouvelle porte d’accès au mont Royal*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1800994/ancien-hopital-Royal-Victoria-acces-mont-Royal-projet-mcgill-nouveau-vic>
- Russello-Ammon, F. (2016). *Milton-Parc en contexte*. Centre Canadien d’Architecture Cca.qc.ca. <https://www.cca.qc.ca/fr/articles/issues/12/comment-sappropriier-la-ville/52534/milton-parc-en-contexte>
- Tomesco, F. (12 septembre 2023). *Mohawk Mothers want to stop excavation work on site of former Royal Victoria Hospital*. Montreal Gazette. <https://montrealgazette.com/news/local-news/mohawk-women-seek-to-stop-excavation-work-on-site-of-former-Royal-Victoria-hospital>

Textes sans auteurs

- *Hôpital Royal Victoria*. (22 mai 2022). Dans *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/wiki/H%C3%B4pital_Royal_Victoria
- *Coup d’œil sur le CUSM (22 avril 2021) CUSM [archive]*. <https://cusm.ca/coup-doeil-sur-cusm>
- Université McGill. (16 décembre 2022) *Le Projet Nouveau Vic*. Le site. <https://www.mcgill.ca/newvic/fr/le-site>
- *Liste de documentation*. (2020). OCPM. <https://ocpm.qc.ca/fr/Royal-Victoria/documentation>
- *Scottish baronial style*. (23 février 2022). Dans *Wikipédia*. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Scottish_baronial_style#:~:text=Le%20Scottish%20baronial%20style%20\(litt%C3%A9ralement,%C3%A0%20la%20Premi%C3%A8re%20Guerre%20mondiale](https://fr.wikipedia.org/wiki/Scottish_baronial_style#:~:text=Le%20Scottish%20baronial%20style%20(litt%C3%A9ralement,%C3%A0%20la%20Premi%C3%A8re%20Guerre%20mondiale)
- *Université McGill*. (18 mars 2024). Dans *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Universit%C3%A9_McGill
- *Mission - Héritage Montréal - L’avenir en héritage*. (25 janvier 2024). Héritage Montréal - L’avenir En Héritage. <https://www.heritagemontreal.org/qui-sommes-nous/mission/>
- *Société québécoise des infrastructures : fusion de la SIQ et d’Infrastructure Québec*. (21 novembre 2013). Portailconstructo.com.

[https://www.portailconstructo.com/actualites/societe quebecoise infrastructures fusion siq infrastructure quebec](https://www.portailconstructo.com/actualites/societe_quebecoise_infrastructures_fusion_siq_infrastructure_quebec)

- *Le quartier Milton Parc : théâtre d'une vie urbaine en mutation*. (6 mai 2022). Encyclopédie Du MEM. <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/le-quartier-milton-parc-theatre-dune-vie-urbaine-en-mutation>
- Milton Parc. (7 février 2023). Dans *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Milton_Parc
- LemayMichaud. (2023) *Le Nouveau Vic de l'Université McGill*. <https://www.lemaymichaud.com/projets/le-nouveau-vic-de-luniversite-mcgill>
- Diamond Schmitt. (18 novembre 2021). *The New Vic | Diamond Schmitt*. <https://dsai.ca/projects/the-new-vic/>
- *Nouveau Vic / New Vic (pavillon de l'Université McGill)*. (22 décembre 2023). Agora Montréal. <https://forum.agoramtl.com/t/nouveau-vic-new-vic-pavillon-de-l-universite-mcgill/1291/79?page=4>
- *Our District*. (2020). Peter-McGill Community Council. <https://petermcgill.org/en/our-district/>
- *Pavillon H (Pavillon Hersey) – Hôpital Royal Victoria | Le site officiel du Mont Royal*. (2024). Site officiel du Mont Royal. Montreal.qc.ca. <https://ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal/batiment-institutionnel/pavillon-h-pavillon-hersey-hopital-Royal-Victoria>
- *Le territoire | les amis de la montagne*. (2019). Les Amis de La Montagne. <https://www.lemontroyal.qc.ca/fr/le-territoire>
- *Accueil - Le Mille Carré Doré*. (25 octobre 2022). Le Mille Carré Doré. <https://www.goldenmontreal.ca/>
- *Lieuxpatrimoniaux.ca - Les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*. (2024). Historicplaces.ca. <https://www.historicplaces.ca/fr/pages/standards-normes.aspx>
- *L'Hôpital Royal Victoria : le château sur la colline - Bicentenaire de McGill*. (28 avril 2021). Bicentenaire de McGill. <https://200.mcgill.ca/fr/faculties/faculte-de-medecine-et-des-sciences-de-la-sante/fr-royal-victoria-hospital/>
- *Foire aux questions concernant les fouilles archéologiques sur le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria*. (24 janvier 2024). Bureau Du Provost et Vice-Recteur Principal Aux Études. <https://www.mcgill.ca/provost/fr/initiatives/faq-projet-nouveau-vic>
- Radio-Canada. (10 février 2015). *Quel avenir pour le site de l'hôpital Royal Victoria?* Radio-Canada; Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/705229/hopital-royal-victoria-fermeture-nouveau-campus-glen>
- Radio-Canada. (4 avril 2014). *L'Université McGill veut acheter l'Hôpital Royal Victoria*. Radio-Canada; Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/661321/mcgill-royal-victoria>
- Radio-Canada. (7 juin 2013). *Les Amis de la montagne craignent le retour du "privé."* Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/617492/montroyal-avenir-hopitaux>

- Le Projet Du Nouveau Vic. (14 décembre 2022). *McGill University*.
<https://www.mcgill.ca/newvic/fr/la-vision/principes-directeurs-du-projet-du-nouveau-vic>
- SEAO : Consulter un avis. (2015). Seao.ca.
<https://www.seao.ca/OpportunityPublication/avisconsultes.aspx?Itemid=43340682-b12e-4bef-9e8e-2c758888eb6d>
- Ville de Montréal. (2023). *Rôle d'évaluation foncière*. Montreal.qc.ca.
<https://servicesenligne2.ville.montreal.qc.ca/sel/evalweb/obtenirLotsRenovesPourNumero>

Documents PDF

- Adams, A., Theodore, D., et Toromanoff, D. (n.d.) *L'hôpital Royal Victoria de Montréal une histoire aux multiples strates*. OCPM.
https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P116/3-1-2_aa_td_td.lhopital_royal_victoria_de_montreal_une_histoire_aux_multiples_strates_lr.pdf
- Hamel, P-J. (3 mars 2010). *Un hôpital en partenariat public privé (PPP) : un pari trop risqué*. INRS-Urbanisation, Culture et Société.
<http://www.uqs.inrs.ca/pdf/hopital.pdf>
- Vic, L. (août 2021). *Un projet axé sur les systèmes de développement durable, les politiques publiques, l'enseignement et l'apprentissage*. OCPM.
https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P116/3-2-1-1_fr_new-vic_digital-brochure_aug2021_digital.pdf
- Les amis de la Montagne (12 novembre 2021) *Mémoire présenté à l'OCPM de Montréal, novembre 2021*.
https://cdn.ca.yapla.com/company/CPY70wuwSkUPSrG8NEPsXPbr/asset/files/Documents/2021_11_12_Me%CC%81moire%20OCPM_Royal%20Victoria_Les%20amis%20de%20la%20montagne.pdf
- Gouvernement du Québec. (2012). *Rapport final sur l'analyse des règles de gouvernance et de la gestion financière du Centre universitaire de santé McGill (CUSM)*. La Direction des Communications du ministère de la Santé et des Services Sociaux. ISBN 978-2-550-66699-8
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2012/12-610-10F.pdf>
- Société Québécoise des Infrastructures. (23 août 2021). *Plan directeur d'aménagement I Site du Royal Victoria*. Société Québécoise des Infrastructures.
https://projetroyalvictoria.com/wp-content/uploads/2021/08/20210823_159100803_HRV_Plan-directeur-Documents-synthe%CC%80se.pdf
- Office de consultation publique de Montréal. (10 mai 2022). *Rapport de consultation publique sur le réaménagement du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria*. OCPM.
https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/rapports/rapport_final_royal_victoria.pdf

- Culture Montréal. (Novembre 2021). *Mémoire de Culture Montréal I Consultation sur le Plan directeur du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria*. https://culturemontreal.ca/app/uploads/2022/10/Me%CC%81moire-Royal-Vic_VFF.pdf
- Gouvernement du Québec (Mars 2016). *Les infrastructures publiques du Québec. Plan québécois des infrastructures 2016-2026 / Plans annuels de gestion des investissements publics en infrastructures 2016-2017*. (ISBN 978-2-551-25803-1) https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/16-17/infrastructuresPubliquesQuebec.pdf
- Société Québécoise des Infrastructures. (2018) *Plan stratégique 2018-2023*. Collections de BAnQ. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3576382>
- Université McGill. (Août 2021) Le Nouveau Vic. <https://www.mcgill.ca/newvic/fr>
- Stantec. (21 mai 2021). *Plan directeur d'aménagement du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial*. OCPM. https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P116/3-1-1_stantec_plan_directeur_damenagement_du_site_de_lancien_hopital_royal_victoria_et_de_linstitut_allan_memorialv20210520.pdf
- Ville-Marie, Montréal. (Août 2021) *Synthèse de l'encadrement réglementaire*. OCPM. https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P116/4-1_requalification_du_site_de_lhopital_royal_victoria_arrondissement_de_ville-marie.pdf
- Enclume. (Août 2019). *Étude comparative sur la réhabilitation d'hôpitaux projet de mise en valeur du site de l'ancien hôpital Royal Victoria*. OCPM. https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P116/3-1-4_enclume_etude_comparative_sur_la_rehabilitation_dhopitaux_v2.pdf

Documents inédits

- CUSM. (2007) *Redéploiement du CUSM I Les meilleurs soins pour la vie*. [document inédit]. CUSM.
- Lortie, P. (11 juillet 2007). *Nouveau Campus Hospitalier du CUSM situé sur le site Glen I Processus de qualification*. [document inédit]. CUSM.
- Groupe IBI. (1^{er} juillet 2011). *Disposition des actifs excédentaires*. [document inédit]. CUSM.

Mémoires

- Darsonval, C. (23 septembre 2019). *Analyse – Scandale du CUSM*. [mémoire de maîtrise, Université Laval] Kheops. Institut d'éthique appliquée. ISBN : 978-2-924295-14-4 <https://www.kheops.ca/wp-content/uploads/2019/12/Scandale-du-CUSM-.pdf>

Articles

- Venne, J-F. (hiver 2022-2023). *La quête d'un nouvel usage*. Esquisses – Magasine de l'ordre des architectes du Québec (OAQ). Volume 33. Numéro 4. 20,21. <https://www.oaq.com/magazine-esquisses/archives/requalification-des-batiments/>

Documents audios

- Martineau, R. (animateur) (juin 2021). *Quel est l'avenir de l'ancien hôpital Royal Victoria?* [Balado] Dans LCN. QUB Radio. <https://open.spotify.com/episode/5KAfo36CSX1JvvvXOPIgUJ?si=135f7062944d46b2>
- Ferrandez, L. (animateur) (novembre 2023). *La Caisse de dépôt pour sauver le Royal Victoria?* [Balado] Dans sans réserve. 98.5 FM Radio. <https://www.985fm.ca/audio/588731/la-caisse-de-depot-pour-sauver-le-Royal-Victoria>

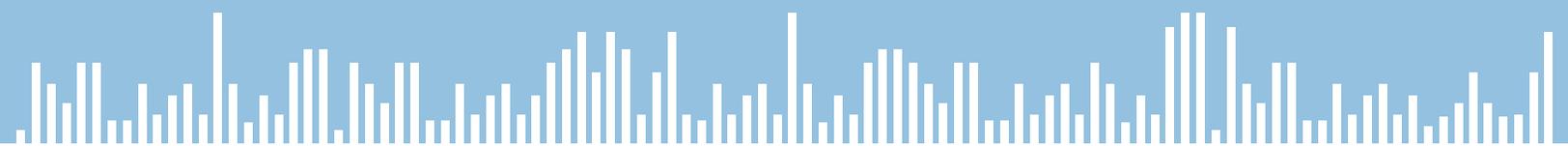
Vidéos

- La Société Québécoise des Infrastructures. (2 juin 2021) *Chapitre 1 - La naissance du Royal Vic*. [vidéo] YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=5FP8NM9Y4P8&pp=ygUSc3FpIHJveWFsIHZpY3Rvcmlh>
- La Société Québécoise des Infrastructures. (19 juillet 2022) *Chapitre 2 - La vie au Royal Vic*. [vidéo] YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=k0BTk1APXrE>
- La Société Québécoise des Infrastructures. (19 juillet 2022) *Chapitre 3 – L'avenir du Royal Vic*. [vidéo] YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=kvGGK3wPyIY&t=77s>
- L'office de Consultation Publique de Montréal. (8 septembre 2021) *Présentation du projet du Nouveau Vic – Université McGill*. [vidéo] YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=6jZfAZm5nnw>
- Héritage Montréal. (7 septembre 2021). *Pour une requalification exemplaire de l'ancien hôpital Royal Victoria | Héritage Montréal*. [vidéo] YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=yOjOMLFAKk4>

Liste des figures

FIGURE 1- HOPITAL ROYAL VICTORIA AV. DES PINS VERS 1907	7
FIGURE 2- HOPITAL ROYAL VICTORIA AV. DES PINS, VERS 1910	8
FIGURE 3- PLAN DES PREMIERS PAVILLONS CONSTRUITS	12
FIGURE 4- ENTREE PRINCIPALE INITIALE	12

FIGURE 5- PLAN DES PAVILLONS DE L'HRV	13
FIGURE 6- VUE AERIENNE DU SITE (VERS LA MONTAGNE).....	14
FIGURE 7- VUE AERIENNE DU SITE (VERS LE CENTRE-VILLE).....	14
FIGURE 8- PLAN DES VALEURS ASSOCIEES AUX BATIMENTS	15
FIGURE 9- CAGE D'ESCALIER DU PAVILLON E	16
FIGURE 10- RECEPTION INTERIEURE 1914.....	17
FIGURE 11- EXTERIEUR, DETAIL DE L'ORNEMENTATION EN PIERRE SCULPTEE DE LA TRAVEE CENTRALE DE LA FAÇADE PRINCIPALE - PAVILLON V	18
FIGURE 12- RESIDENCE DES INFIRMIERES.....	20
FIGURE 13- EXTERIEUR, VUE VERS LE NORD DE LA TERRASSE CENTRALE PRISE A PARTIR DE SON ESCALIER D'ACCES – PAVILLON H	21
FIGURE 14- EXTERIEUR, VUE EN CONTRE-PLONGEE DE L'AVANT CORPS CENTRAL.....	22
FIGURE 15- HALL D'ENTREE PAVILLON ROSS (2022).....	23
FIGURE 16- EXTÉRIEUR, VUE D'ENSEMBLE DE LA FAÇADE SUD – PAVILLON F	24
FIGURE 17- SALLE D'OPERATION #2 ET APPAREILS – PAVILLON DES FEMMES 8 ^E ETAGE (2022)	25
FIGURE 18- SALLE DE CESARIENNE #1 ET APPAREILS – PAVILLON DES FEMMES 8 ^E ETAGE (2022).....	26
FIGURE 19 - SALLE D'OPERATION 1894.....	28
FIGURE 20- PISCINE LORS DE SON UTILISATION	30
FIGURE 21- PISCINE A L'ABANDON 2022.....	31
FIGURE 22- LOCALISATION DE LA PISCINE SUR LE SITE	32
FIGURE 24 - CHAMBRE DE PATIENTS 1894	33
FIGURE 25- SALLE COMMUNE DES ENFANTS 1894	33
FIGURE 26- POINTS D'INTERET RELEVES	37
FIGURE 27- SECTEURS DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES SUR LE SITE.....	40
FIGURE 28- RENDU EXTERIEUR DU NOUVEAU VIC	45
FIGURE 29- ENTREE DU NOUVEAU VIC	47
FIGURE 30- ATRIUM DU NOUVEAU VIC	47
FIGURE 31- CAFE NOUVEAU VIC	48
FIGURE 32- VISION D'ENSEMBLE EN AXONOMETRIE DU PROJET NOUVEAU VIC.....	50
FIGURE 33- CORRIDOR PRINCIPAL EN DEMOLITION - PAVILLON M 8 ^E ETAGE	55
FIGURE 34- EMBLACEMENT DES ANCIENS MURS DEMOLIS – PAVILLON M 8 ^E ETAGE	56
FIGURE 35- DEMOLITION EN COURS – PAVILLON M 8 ^E ETAGE	57
FIGURE 36- LIMITES DES HAUTEURS (EN METRES) DES BATIMENTS ADJACENTS AU SITE	58
FIGURE 37- LIMITE DES HAUTEURS (EN METRES) DES BATIMENTS ADJACENTS AU SITE	58
FIGURE 38- TOPOGRAPHIE DU SITE	60
FIGURE 39- PLAN DU CONTEXTE D'INSERTION DANS LA PROMENADE FLEUVE-MONTAGNE.....	63
FIGURE 40- TYPES DE PROTECTION DES SOLS	64
FIGURE 41- GRANDES ARTERES ADJACENTES AU PROJET	65
FIGURE 42- EMBLACEMENT DES STATIONNEMENTS ACTUELS SUR LE SITE	70
FIGURE 43- SURFACE ET NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENTS ACTUELS SUR LE SITE	70
FIGURE 44- SITE A L'ETUDE ET TYPES DE SERVITUDES	72
FIGURE 45- UTILISATION DU SOL.....	73
FIGURE 46- BATIMENTS A DEMOLIR	76
FIGURE 47- BATIMENTS A METTRE EN VALEUR	76
FIGURE 48- VISUEL DU PLAN DIRECTEUR POUR L'INTEGRATION D'ESPACES VERTS SUR LE SITE	79



Programme CODEX - Grands programmes urbains

L'impact d'un grand programme urbain dépasse la simple production d'un objet ou d'une collection d'objets architecturaux et urbanistiques dans un milieu d'insertion. Peu importe son origine privée ou publique, sa dimension, le grand programme urbain crée à court et long terme les conditions de transformation du tissu urbain dans lequel il s'insère ; transformations formelle, environnementale, économique et sociale.

Le programme CODEX se donne pour mission de créer un répertoire des grands programmes urbains, d'analyser et de comprendre leur montage ainsi que les mécaniques de négociations et de communication.

Programme dirigé par Clément DEMERS et Michel Max RAYNAUD